

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 29 juillet 1926.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460 Service de nuit: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

AU MEXIQUE

La persécution continue - Un regard sur le passé: l'assaut de février dernier - Motifs d'espérer

Les dépêches qui continuent à nous arriver du Mexique sont à la fois incomplètes et extrêmement émouvantes. Elles ne nous donnent malheureusement point un exposé détaillé de la position prise par les catholiques, ni des motifs qui ont déterminé les évêques, d'accord avec le Saint-Siège, à suspendre l'exercice des fonctions sacerdotales.

Chaque jour nous apporte le récit de quelque vexation, et les articles de journaux ou de revues qui s'appuient sur une plus abondante documentation complètent, quand ils n'amplifient point, cette documentation quotidienne.

Ouvrez, par exemple, les Etudes du 5 mai. Vous y trouverez un article de P. Paul Duden, l'historien très connu, qui a fait une étude spéciale de la situation mexicaine. Le P. Duden y traite particulièrement, en s'appuyant sur des textes mexicains, des événements de février dernier.

Il est difficile de tracer la géographie complète des destructions perpétrées. Les correspondances sont rares, les journaux, se sentant surveillés, ne disent pas tout; et puis, le pays est immense. Mais on peut être sûr que, dans tout le territoire de la République, les gouverneurs ont exécuté les ordres de Mexico. Parfois la brutalité a été plus grande qu'à la capitale; parfois des formes courtoises ont atténué la violence des mesures prises.

Partout, les violences faites au sens commun et au droit ont provoqué la douleur, l'indignation, les vives protestations des habitants; partout, il a fallu contenir, par des patrouilles, la colère des catholiques irrités. En quelques endroits, le sang a coulé.

Il cite ce douloureux extrait d'une lettre de Mgr Leopoldo Ruiz y Flores, archevêque de Morelia (Etat de Michoacán), adressée au ministre de l'Intérieur:

La situation des catholiques est intolérable. On viole ouvertement le petit nombre de droits que la Constitution leur reconnaît. On ferme, sans procès aucun, et sans ordre écrit, et sans laisser place à une défense légale, séminaires, collèges d'instruction normale et commerciale, écoles primaires, soit élémentaires soit supérieures, orphelinats, asiles et maisons de bienfaisance, soutenus par la charité publique; tout cela, sans regarder aux garanties des droits individuels, et avec graves préjudices pour les victimes.

Et, surtout, il raconte cette scène du dernier carnaval qui projette une si instructive lumière sur les sentiments du président Calles, l'homme qui déclare, paraît-il, n'en pas vouloir aux prêtres:

Cette année, la mascarade a été d'autre sorte. Le 12 février, la fille du président de la République a été couronnée reine, dans un théâtre de la capitale. Dans son discours du Trône, communiqué, par radio, à tout le Mexique, la jeune souveraine a déclaré que sa volonté était que, d'un bout à l'autre du pays, régnerait une franche allégresse; plus de larmes, plus de tristesses; celles-ci ne sont bonnes que pour les sots.

De quoi et comment se réjouir? Le peuple l'apprend le lendemain. Le cortège de la reine parcourt la capitale, en des chars magnifiquement ornés. En tête, marche à pied un moine, très corpulent, le crucifix à la ceinture; d'une main, il tient quelques exemplaires de l'Evangile, de l'autre, il donne sa bénédiction; tandis que, de ses lèvres moqueuses, s'échappent ces paroles blasphématoires: "Pour un sou, vous allez voir comment mon âme mange les Evangiles." On le devine, le scandaleux personnage reçoit, en sa course, maint soufflet de la part de quelques femmes chrétiennes indignées. Et l'indignation n'est que trop légitime. Sur le premier char du cortège, le roi Satan est installé, tenant dans ses bras une religieuse; des moniales et des diables les entourent. Le second char porte des religieux et des religieuses en goguette, échangeant je ne sais quels propos. Vient ensuite le char de la reine qui a promis de pures joies au cher peuple mexicain.

Rien qu'en autorisant sa fille à parader dans ce décor satanique, le président Calles prêche l'impunité, mieux que par les plus violents discours.

Depuis février, la situation n'a fait que s'aggraver. Nous en avons comme preuve non seulement les dépêches (il faut lire les dépêches avec méfiance, car il est trop clair que certains de ceux qui les rédigent ne comprennent rien à la question religieuse), mais surtout les déclarations formelles du Souverain Pontife, qui reçoit sur tout ce qui se passe dans ce malheureux pays les plus abondantes informations possibles.

Le gouvernement s'est obstiné dans la voie de la persécution. Il a prétendu faire observer à la lettre une constitution profondément anticléricale et il a finalement édicté la réglementation qui doit entrer en vigueur à la fin de la semaine, devant laquelle l'épiscopat s'est cru obligé de prendre la très grave décision dont nous parlent chaque jour les dépêches. Où il s'arrête, personne ne peut encore le prévoir. Tout ce qui paraît évident, c'est que le Mexique entre dans l'une des grandes persécutions religieuses de l'histoire.

L'épiscopat prescrit aux catholiques le détail de la conduite qu'ils devront tenir pendant l'interruption des services proprement sacerdotaux, et leur prodigue avant la mise en vigueur des règlements gouvernementaux les secours religieux. On aura rarement lu, dans les colonnes de dépêches, quelque chose d'aussi émouvant que le récit des prodigieuses manifestations populaires qui se déroulent présentement autour des églises et des sanctuaires les plus chers à la piété mexicaine.

C'est la claire et sûre indication que l'effort du président Calles viendra, comme celui de tant d'autres persécuteurs du passé, se briser contre la foi du peuple chrétien.

C'est un puissant motif aussi d'espérer, selon la confiance qu'expriment les évêques eux-mêmes, que l'Eglise du Mexique sortira de cette effroyable épreuve plus glorieuse et plus forte.

Omer HEROUX

En voyage

La carte politique de l'Ouest

Nous ajournons la publication d'un article descriptif de notre campagne Desrochers, pour placer tout de suite ces observations d'ordre politique dont l'intérêt est immédiat:

Les excursionnistes de l'Université de Montréal, en passant par l'Ouest canadien, ont tenté de se documenter sur la situation politique. Mais ils ont recueilli des rumeurs et des nouvelles si contradictoires qu'il est bien difficile de les réconcilier pour en tirer une vue d'ensemble et quelques observations générales.

Les trois provinces des prairies n'ont pas les mêmes tendances politiques. La plus ancienne, le Manitoba, fut conservatrice pendant longtemps. Elle ressemble dans une certaine mesure à la province d'Ontario. Cependant, le mouvement progressiste a si fort ébranlé ses croyances électorales, qu'il a plus de chances de remporter le pouvoir et a envoyé en 1921 une représentation presque exclusivement progressiste à Ottawa.

La Saskatchewan, par contre, est une province libérale. Elle l'est presque au même degré que le Québec. Et sous la direction habile et énergique de M. Dunning, les libéraux n'éprouvent pour le moment aucune crainte sérieuse. L'Alberta, pour sa part, est à plus de moitié libérale, mais un candidat libéral sur les rangs de l'Ouest. Elle vient de remettre M. Brownie au pouvoir avec une majorité plus élevée et l'organisation électorale et politique de l'U. F. A. est aussi parfaite s'il n'y avait que l'organisation libérale de la Saskatchewan.

Voilà, en gros, la physionomie des trois provinces de l'Ouest. Au Manitoba, les conservateurs comptent sur un sursaut du vieil esprit conservateur de la province. Ils feront la lutte seule, et ils entendent la mener de telle façon que le nombre de leurs députés s'en trouve augmenté au mois de septembre prochain.

Libéraux et progressistes craignent le réveil du vieil esprit conservateur de la province. Devant la menace d'un balayage plus ou moins complet, ils n'ont pas tardé à unir leurs forces. Tout indique dès aujourd'hui que les deux partis s'uniront intimement, mettront un candidat libéral sur les rangs, lorsque le libéral aura plus de chances de remporter le comté, et un candidat progressiste là où le progressiste aura pour lui les perspectives de victoire. Finies les luttes à trois candidats, la chose est définitivement décidée. Le candidat conservateur n'aura pas le plaisir de se glisser au parlement entre un candidat libéral et un candidat progressiste, mais il devra subir l'assaut des forces conjuguées des deux partis opposés appuyant un seul candidat.

Une nouvelle publiée dans les journaux de Winnipeg le 24 juillet dernier, ne laisse aucun doute sur ce point. Le comité exécutif de l'Association fédérale progressiste du Manitoba venait de se réunir dans cette ville. M. Forke était présent, de même que les députés progressistes de la province sortant de charge, et les candidats progressistes défaits aux dernières élections, et quelques officiers de l'association.

A cette réunion, les délégués avaient décidé à l'unanimité que la consolidation des forces favorables à un bon tarif dans le Manitoba était essentielle à l'heure présente. Ils avaient aussi décidé de laisser les comités de comtés coopérer avec les comités des autres partis qui seraient animés du même esprit qu'eux, afin d'éviter les luttes à trois candidats. On ne mentionne pas directement les comités libéraux, mais il est évident par le reste de la nouvelle, qu'il s'agissait d'eux. Car, dans le cas où les progressistes présenteraient un député de leur parti, ou dans le cas où ils appuieraient le candidat d'un autre parti sans en présenter un eux-mêmes, ils devraient demander au candidat de souscrire à la plateforme suivante: 1. Aucune augmentation du tarif, et diminution dans certains cas; 2. parachèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson; 3. réciprocité avec les Etats-Unis; 4. maintien des taux du Pas-du-nord-du-corbier sur la farine et les grains; 5. recapitalisation du C. N. R.; 6. évaluation nouvelle des terres des soldats; 7. un système de crédit rural à long terme; 8. enquête plus complète sur l'administration du ministère des douanes.

Les comités de comtés progressistes entrèrent donc en pourparlers avec les comités de comté libéraux pour ne nommer partout qu'un seul candidat qui sera ou progressiste ou libéral. Déjà l'entente s'est manifestée dans deux comtés, celui de Provencher et M. Beaulieu, député sortant de charge, et le choix des progressistes du comté et des libéraux. M. Ward, député sortant pour le comté de Dauphin, sera aussi le candidat des deux partis. La même chose se produira dans Marquette. Dans Portage-la-Prairie, le comté de M. Arthur Meighen, il se peut que cette année un libéral fasse seul la lutte.

Quel sera le résultat de cette coopération des deux partis? Si l'on consulte les rapports électoraux de 1925, on en vient tout de suite à la conclusion que les votes progressistes et libéraux réunis auraient écrasé littéralement la plupart des députés conservateurs du Manitoba. Ces derniers ne sont venus au parlement qu'à cause de la division des forces bas-tarifaires. Si l'entente tient bon cette année, et si électeurs progressistes et électeurs libéraux s'unissent fermement, ils ont une bonne chance de balayer presque tout le Manitoba. C'est, du moins, l'effort qu'ils tentent actuellement et qui peut très facilement être couronné de succès.

En Saskatchewan, les progressistes se sont aussi réunis. Ils ont adopté une résolution à l'effet que "le besoin essentiel de l'heure est de garder un groupe progressiste à Ottawa". En conséquence, ils ne paraissent pas disposés à fusionner leurs forces encore. Peut-être cela viendra-t-il plus tard. M. Fansher, un des progressistes qui ont appuyé le parti conservateur, a expliqué son attitude pendant la dernière session.

Les libéraux ne paraissent pas s'effrayer outre mesure de la décision du parti progressiste. Ils croient que dans le cas où aucune entente ne serait possible, M. Dunning peut ramener en Chambre un solide bloc libéral de la Saskatchewan. Ils ne paraissent pas avoir tort.

Un autre côté, les journaux libéraux de la province demandent aux progressistes de se montrer plus traitables et d'accepter les offres de coopération qu'on leur fait. The Morning Leader de Regina a publié, le 23 juillet dernier, un article dans ce sens. Il a cité l'exemple des progressistes et des libéraux du Manitoba, et a énuméré quelques-unes des conséquences qui pourraient s'ensuivre si la division continuait à exister. Un autre journal, après avoir rapporté la décision des progressistes de mettre un candidat de leur parti dans tous les comtés où ce candidat a une bonne chance de se faire élire, ajoutait que M. Meighen éprouverait de la joie en apprenant cette nouvelle. Les chefs conservateurs, ajoutait-il, ne demanderaient pas autre chose, par le temps présent, que la division des forces bas-tarifaires et la zizanie entre progressistes et libéraux.

On croit, à la dernière minute, que les progressistes de la Saskatchewan reviendront à des sentiments plus conciliants. Mais le parti libéral paraît en mesure de se passer de leur concours, et sans trop en souffrir, s'ils persistent jusqu'à la dernière minute dans leur attitude actuelle.

Dans l'Alberta ensuite, la fusion paraît encore plus difficile à opérer. Lorsque les excursionnistes ont passé à Edmonton, les chefs libéraux n'avaient tenu qu'une brève réunion préliminaire. L'idée dominante, à cette époque-là, était de laisser les progressistes contester la plupart des sièges. Les libéraux se seraient réservés quelques comtés où ils ont de nombreuses troupes fidèles. En retour de ces concessions, les progressistes auraient eux-mêmes présenté des candidats à tendances libérales contre les députés progressistes sortant de charge qui ont voté plus ou moins régulièrement avec les conservateurs pendant la dernière session. Enfin, on ajoutait que grâce à cet arrangement, les deux partis balayeraient de la province de l'Alberta toutes les "laches" conservatrices. M. R. B. Bennett serait le seul à pouvoir se faire élire.

L'idée qui animait cette combinaison était que les progressistes venaient de remporter une victoire provinciale de première grandeur, que leur organisation parfaite était encore sur pied, et qu'il valait mieux en profiter que de diviser les forces opposées au parti conservateur.

Depuis ce temps-là, les progressistes de l'Alberta ont tenu une conférence et ils paraissent décidés à maintenir leur intégrité politique. Forts du succès qu'ils viennent d'obtenir dans l'arène provinciale ils se croient de taille à lutter contre les deux vieux partis et à faire passer leurs candidats dans un bon nombre de comtés.

Le Calgary Herald, journal conservateur, dans un article publié le 22 juillet, leur offrait de coopérer avec M. Meighen. "Si les progressistes ont pu coopérer avec le dernier gouvernement libéral sans violer aucune de leurs doctrines politiques, il ne leur sera pas difficile de coopérer avec les conservateurs, et ils n'auront pas à terminer cette coopération pour la même raison qu'ils ont dû abandonner le gouvernement King".

Les progressistes de l'Alberta sont venus bien près de coopérer avec M. Meighen au début de la dernière session, et ils n'ont jamais paru décidés à soutenir aussi le fond le gouvernement libéral que les progressistes des autres provinces. La question des terres leur a laissé un peu de rancune au fond du cœur. Et elle peut avoir une influence assez forte pendant la campagne électorale actuelle. De plus, elle explique peut-être beaucoup de choses que nous ne comprenons

L'actualité

Le prix du pain

Il paraît, d'après la "Patrie", que M. Cardin, ex-ministre, est resté fort embarrassé quand un interrupteur lui a crié l'autre soir: "Et le pain, nous le ferrez-vous avoir à meilleur marché?"

Il y avait de quoi. Comme M. Cardin n'est pas au pouvoir, il peut difficilement exercer une influence quelconque sur le prix du pain. Et pour dire le vrai, indépendamment de la politique, c'est la Providence qui le règle quand les cupuleuses spéculations des hommes n'interviennent pas illégalement.

Que la récolte soit bonne et le prix du pain ne hausse pas, il le baisse même; qu'elle soit mauvaise ici ou en d'autres pays et la rareté de blé entraîne nécessairement la hausse. C'est une loi économique qui joue d'une façon absolue quand la spéculation, qui devrait être interdite, quand la spéculation mensongeuse et propagatrice de fausses nouvelles n'intervient pas avec une trop grande efficacité.

Mais si on entend par le prix du pain le coût de la vie d'une façon générale, il est bien entendu que c'est sous le régime de la prétendue haute protection qu'il sera le plus élevé, de même que sous un gouvernement de tendance impérialiste. Car si le pain, comme toutes les choses nécessaires à la vie, est aujourd'hui plus cher, c'est parce que chaque article réfléchit l'augmentation formidable du service des impôts, notre dette énorme causée par la guerre et par l'achat du Canadien Nord, tous deux fruits maudits du régime unioniste.

Sans le moindre doute les libéraux voteront les dépenses de guerre et furent coupables des mêmes méfaits que les conservateurs jusqu'à la conscription exclusivement. Jusqu'à l'impôt forcé du sang. Et en outre faut-il exclure de ce nombre ceux qui lâchèrent Laurier.

Mais la différence capitale entre les deux camps aujourd'hui, c'est que les rouges paraissent se repentir de leurs sottises et avoir le ferme propos de ne pas recommencer, tandis que l'aile orangiste de M. Meighen, en tire gloire. Elle a répudié le discours de Hamilton, qui n'était qu'une sébile pour quêter les votes dans Bagot, et paraît bien prête à la première occasion, à obtenir enfin que M. Meighen mette à exécution sa doctrine politique du temps de guerre: à savoir la faillite du Canada pour le salut de l'Empire.

Il est curieux de voir comme on embrouille facilement les questions et comme on oublie les ratifications opportunes qui ont été apportées par des esprits clairs.

Certains organes libéraux continuent à faire de M. Meighen l'ennemi juré de la province de Québec. C'est diminuer la force des accusations qui peuvent être portées contre lui. Il s'est, en réalité, dans l'affaire du vpl du Canadien Nord et de la conscription, de même que dans celle des élections en temps de guerre, montré plus que l'ennemi du Canada tout entier.

Il resté. Comme il rivalise son discours de Hamilton qui proposait de faire prélever par la guerre civile à la guerre contre les ennemis de l'Empire, il est permis de croire que dès les premières rumeurs de guerre, chef de l'opposition ou premier ministre, il vociférerait de nouveau son: "Aye, ready, aye!"

Que se produirait-il alors si par hasard M. Meighen était ramené au pouvoir, le 14 septembre, si le peuple du Canada avait approuvé la façon dont M. Meighen s'est emparé du pouvoir? De deux choses l'une.

Si l'appel de guerre se produisait dans cinq ou six ans seulement à un moment où M. Meighen aurait perdu le pouvoir, le gouverneur, s'autorisant du précédent créé dans la dernière crise, s'empresserait de dissoudre les Chambres, de chasser des affaires M. King ou son successeur et d'appeler au pouvoir M. Meighen ou son continuateur.

Pour revenir à nos moutons, ce n'est pas le gouvernement qui fixe de façon absolue le prix du pain. Mais le gouvernement qui offre le plus de garanties pour la baisse du coût de la vie n'est sûrement pas celui qui est prêt à nous jeter tête première dans la première aventure impériale et à nous ajouter une dette de quelques milliards de plus, ni celui qui promet de relever la barrière du tarif jusqu'aux nues pour empêcher toute importation étrangère et pour nous remettre pieds et poings liés entre les mains du président de la Banque de Montréal et de la Banque Royale et de quatre ou cinq autres individus qui contrôlent toutes les industries canadiennes.

PASCAL

pas bien dans cette province à l'heure actuelle.

Alors, si nous avons progressistes et libéraux luttant contre les conservateurs au Manitoba, si nous avons les libéraux capables de mener la lutte seuls en Saskatchewan, il se peut que dans l'Alberta les trois partis se fassent une grosse lutte et présentent chacun un candidat dans la majeure partie des comtés.

Léo-Paul DESROSIERS

Les autorités catholiques au Mexique s'opposent à toute contre-manifestation samedi

On craint des rencontres - Une association féminine catholique intercéde au près de Mme Callès

Mexico, 29 (S.P.A.) - A cause du nombre toujours plus considérable de fidèles qui désirent faire leurs derniers actes de piété avant l'application de la réglementation anticléricale, les autorités religieuses ont décidé de ne fermer les portes des églises qu'à dix heures du soir d'ici la fin de la semaine.

Samedi, l'archevêque de Mexico célébrera un grand-messe pontificale dans la cathédrale. Les autorités religieuses s'opposent à toute contre-manifestation samedi, alors que les unions ouvrières défilent par les rues de la ville pour affirmer leur appui au gouvernement dans sa politique de refus à appliquer rigoureusement les clauses anticléricales de la constitution. On espère par là empêcher des rencontres regrettables. De même, les autorités religieuses ont permis aux comités chargés de la protection des églises après le départ des prêtres de négocier avec les autorités municipales auxquelles le gouvernement a ordonné de nommer elles-mêmes les comités qui seront chargés des églises.

On estime que les 12,000 églises du pays sont desservies par 20,000 à 25,000 prêtres. Le nombre des fidèles est d'environ 10 millions.

UNE REQUÊTE A MME CALLES

Une association féminine, Pro Patria, vient de faire une nouvelle tentative pour faire changer la politique antireligieuse du gouvernement, en envoyant une requête à Madame Callès, la femme du président de la République, afin qu'elle intervienne auprès de son mari pour la modification des règlements anticléricaux.

Les autorités fédérales continuent leur enquête au sujet des activités de la Ligue pour la défense de la liberté religieuse. On prétend avoir trouvé des documents prouvant qu'elle est intervenue auprès des Chevaliers de Colomb américains pour leur demander leur appui.

La Confédération régionale du travail a demandé aux ministères de la guerre et de la marine la permission d'organiser des conférences aux soldats et aux marins dans le but de leur présenter "la situation religieuse telle qu'elle est véritablement" et de leur démontrer que la politique religieuse du gouvernement est justifiée. On se propose, par ce moyen, de contrebalancer la prétendue propagande qui se fait, d'après l'exécutif de la Fédération, auprès des soldats et des marins contre la politique gouvernementale.

La Fédération se propose aussi de lutter contre le boycottage que se propose de faire la Ligue pour la défense de la liberté religieuse. Un manifeste des travailleurs dit qu'ils sont en faveur de la politique du gouvernement parce qu'ils désirent la reconstruction de leur pays, reconstruction qui serait retardée par l'opposition du clergé catholique à l'application d'une loi qui s'applique non seulement à l'Eglise catholique, mais à toutes les autres.

LE GENERAL SANCHEZ BLESSE D'UNE BALLE A LA MAIN
Mexico, 29 (S.P.A.) - Une dépêche spéciale de Puebla dit qu'un épiscopat âgé, Garcia Farfan, a blessé le général Daniel Sanchez d'une balle à la main au cours d'un inci-

Bloc-notes

Autre opinion

Pour remédier à l'insuffisance des dépêches, nous donnons aujourd'hui la partie maîtresse d'une déclaration faite au Toronto Star par le chef du parti progressiste ontarien, M. Raney. M. Raney est l'ancien procureur général de la province. Sa déclaration est une nouvelle preuve de l'intérêt que suscite chez les Anglo-Ontariens la question constitutionnelle.

Ce rapport

Nous avons donné hier un bref résumé d'une déclaration faite par M. Duncan, l'enquêteur dont l'on parle beaucoup de ce temps-ci dans les journaux. Le Montreal Star a pu donner de cette déclaration une plus longue analyse. Il en résulte que les deux rapports de M. Duncan ont été imprimés, que les témoignages qu'il avait recueillis ont été déposés sur le bureau des Communes, ainsi que les exhibits qui les accompagnaient. M. Duncan ajoute que ce qu'il n'a pas produit devant le comité, et ce qui n'a pas été publié, c'est un calepin de femme, saisi au cours de la perquisition, dont le contenu se rapportait plus à la vie privée de cette femme qu'à l'enquête des Douanes. "Je ne l'ai pas soumis au comité, dit M. Duncan, parce qu'il traitait plutôt des affaires personnelles de cette femme que de la matière sur laquelle je faisais enquête."

O. H

PLUS DE 10,000

Le discours de M. Bourassa à Papineauville

Plus de 10,000 exemplaires du discours de M. Bourassa à Papineauville ont déjà été retenus.

Nous prions ceux qui ne veulent pas être déçus de nous transmettre tout de suite leurs commandes. Car ce texte ne sera pas indéfiniment réimprimé.

Il va de soi que toutes les commandes doivent être accompagnées de leur prix. Nous ne ferons pas de factures dans ce domaine.

Ce discours constitue une jolie brochure de vingt-quatre pages, format long, qui peut facilement se glisser dans la poche ou dans une enveloppe longue.

Il se vendra (franco dans tous les cas)

- 5 sous l'exemplaire;
50 sous la douzaine;
\$3.00 le cent;
\$25.00 le mille.

Les commandes seront exécutées dans l'ordre de leur réception.

On nous demande si nous recevrons des commandes pour distribution dans Labelle ou envoi à l'étranger.

Evidemment!

Si l'on ne peut se charger soi-même de la distribution, on n'a qu'à nous envoyer la somme de son choix. Nous enverrons soit dans Labelle, soit ailleurs, suivant le désir exprimé par le souscripteur, une quantité d'exemplaires correspondant à la somme souscrite.

Toutes les commandes doivent être adressées au Service de Librairie du "Devoir", 336, rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: Main 7460).

Demain: VENDREDI, 29 juillet 1926. De l'octave de sainte Anne, sd. Lever du soleil, 4 h. 45. Coucher du soleil, 7 h. 26. Lever de la lune, 11 h. 11. Coucher de la lune, 22. Nouvelle lune le 3, à 6 h. 12 m. du soir. Premier quartier, le 17, à 10 h. 1 m. du soir. Pleine lune, le 25, à 9 h. 19 m. du matin.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 50. Minimum 30. Demain maximum 50. Minimum 30. BAROMETRE 10 heures a.m. 76.10, 11 heures a.m. 76.07. Midi: 76.05.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS TAXE LES TOURISTES

Les autos des touristes seront frappés d'une taxe de 10 francs par jour

Paris, 29 (S. P. A.). — Le projet financier de M. Poincaré, que celui-ci a lui-même défini comme une simple préface à un projet plus étendu destiné à rétablir les finances françaises sur des bases solides, projet qui sera présenté en septembre, ne progresse que lentement à la commission des finances de la Chambre. Il est peu probable que le débat en Chambre puisse commencer avant samedi quoique tous les efforts soient faits pour qu'il en soit ainsi dès vendredi, comme on se l'était proposé. Le retard résulte du grand nombre de questions posées par les membres de la commission. Hier, l'opposition contre l'article 4, qui impose une taxe sur les billets de chemins de fer et sur le fret, a été très forte et l'article a d'abord été écarté. Mais il a été adopté plus tard. M. Poincaré a annoncé qu'il fera de chaque article du projet une question de confiance. Mais il ne s'opposera pas à tout amendement qui sera destiné à augmenter les revenus. On l'a pris au mot et le comité a adopté un amendement imposant, comme en Belgique, une taxe de 10 francs par jour à tous les étrangers qui viennent en France avec leur auto. Les membres de la commission ne se sont pas oubliés puisqu'ils se sont prononcés en faveur d'une clause augmentant le traitement des députés et des sénateurs. Cette augmentation exigera une dépense supplémentaire de 7 millions de francs. M. Poincaré ne s'est pas opposé à qu'une telle augmentation est justifiée par la chute du franc et par l'augmentation correspondante du coût de la vie. M. Poincaré a montré à la commission la nécessité de se presser. La majorité des membres de ce corps a rejeté le plan socialiste qui est en opposition avec celui du gouvernement. En retour, les socialistes se sont continuellement opposés au projet de M. Poincaré.

Les mineurs anglais cherchent de l'aide

Londres, 29 (S. P. A.). — Une délégation de la Fédération des mineurs s'embarquera samedi à destination des Etats-Unis pour aller demander l'appui des unions ouvrières américaines. "Nous sommes certains que des milliers de personnes aux Etats-Unis sont disposées à aider les mineurs dans leur lutte", a déclaré le secrétaire de la Fédération, M. A. J. Cook.

L'exemple des Etats-Unis

Londres, 29 (S. P. A.). — Le premier ministre Bruce, d'Australie, a annoncé qu'une commission se rendra aux Etats-Unis pour s'enquérir des méthodes industrielles et commerciales de la grande république américaine. Il a fait remarquer que c'est le seul pays où le coût de la vie ait diminué au cours des dernières années tandis que les salaires se sont quand même élevés.

Généraux en révolte

Nogales, 29 (S. P. A.). — Les journaux d'hier ont publié une nouvelle disant que trois généraux de l'Etat de Guerrero se sont révoltés. Mais on ne donnait pas leurs noms.

Farstad abandonne la partie

Boulogne, 29 (S. P. A.). — Le navigateur norvégien Olaf Farstad a dû abandonner sa tentative de traverser la manche à la nage à trois heures ce matin après avoir été environ 17 heures à l'eau.

La télévision

Paris, 29 (S. P. A.). — Le *Matin* annonce qu'il sera possible, d'ici quelques mois, de se voir lorsqu'on conversera au téléphone. Deux savants français, MM. Edouard Belin et le professeur Halveck, de l'Institut de Radium, auraient réussi à accomplir cette transmission instantanée de l'image. Il ne leur reste qu'à améliorer leur invention de manière à la rendre pratique.

Feu M. Maurice Bilodeau

M. Maurice Bilodeau, de Sainte-Marie de Beauce, est décédé hier. Les funérailles auront lieu samedi matin. Le défunt était l'oncle de notre collaborateur, M. Ernest Bilodeau. Le *Devoir* offre à la famille ses plus profondes sympathies.

Pour augmenter le traitement des députés français

Paris, 29 (S. P. A.). — Après avoir étudié l'article par article le projet financier de M. Poincaré, la commission des finances de la Chambre l'a adopté en entier par un vote de 19 à 13 avec une abstention. La commission a inclus un amendement au projet qui permettra d'augmenter de 27,000 francs (\$675) à 40,000 francs (\$1,125) le traitement des députés. Le cabinet a adopté un projet de loi destiné à sauvegarder la provision de blé du pays. Il sera présenté à la Chambre demain. On n'en a pas divulgué les détails.

Le R. P. Charron devient provincial

Le R. P. ALFRED CHARRON, C.S.C. SUCCEDE AU R. P. ROY, COMME PROVINCIAL DE LA CONGREGATION DE SAINT-CROIX AU CANADA — LE T. R. P. DONAHUE NOMME SUPERIEUR GENERAL — SES ASSISTANTS AU CANADA SERONT LE R. P. ALFRED ROY ET LE R. P. CYPRIEN

La congrégation de Sainte-Croix vient d'avoir son chapitre général, à Notre-Dame, Indiana.

Le T. R. P. Père James W. Donahue, C.S.C., devient supérieur général de la Congrégation, en remplacement du T. R. P. Père Gilbert François, C.S.C., qui avait dû donner sa démission à cause de son mauvais état de santé. Il occupait ce poste depuis 1894 à la satisfaction de tous.

Le nouveau général est né à Chicago le 14 juillet 1885; il fit ses études primaires. En 1902, il entra dans la Congrégation de Sainte-Croix après ses études philosophiques et théologiques à Washington d'abord, puis à Rome, où il prit les degrés de docteur en philosophie et en théologie, il fut ordonné prêtre en 1912. Dès lors, il fit partie du groupe des missionnaires, position qu'il garda jusqu'en 1920, alors qu'il devint maître des novices. Quelques années plus tard il fut chargé du séminaire Morneau. L'an dernier, il avait été nommé supérieur du collège international de la Congrégation, à Rome. Il arrive à la tête de la Congrégation à un âge où il lui sera permis de fournir une féconde et glorieuse carrière.

ASSISTANTS-GENERAUX

Les deux assistants généraux pour notre province sont le T. R. P. Père Alfred Roy, C.S.C., et le T. H. Frère Cyprien, C.S.C. Le T. R. P. Père A. Roy, est loin d'être un inconnu parmi nous. Né le 25 octobre 1850, à Saint-Laurent près Montréal, il prenait l'habit religieux en octobre 1871 à Saint-Laurent, où il prononça ses vœux l'année suivante. Ordonné prêtre par Mgr Sweeney, le 21 août 1875, à Memramcook, il demeura à l'Université Saint-Joseph, N.-B., de 1875 à 1892, remplissant tour à tour les fonctions de préfet de discipline, de directeur des études et de professeur. En 1892, il était nommé supérieur du collège de Saint-Laurent, où il demeura jusqu'en 1895, date où il retourna à Memramcook, où il devint supérieur et curé de la paroisse; en 1904 il abandonna la supériorité et conserva seulement la cure jusqu'en octobre 1918, alors qu'il fut appelé à devenir provincial au Canada. Le T. R. P. Père avait en même temps le rectorat de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Sa vie aura été particulièrement féconde puisque, en dépit de son âge avancé, il a pu assumer encore une si lourde tâche.

Chez les Sourdes-Muettes

Les anciennes élèves de l'Institution des Sourdes-Muettes, rue St-Denis, sont actuellement réunies pour célébrer le sixième-quinzième anniversaire de la fondation de la maison.

Hier, les anciennes élèves ont visité le cimetière de la Côte-des-Neiges, où un sermon de circonstance a été prononcé par l'aumônier de l'institution, M. l'abbé Paquette, puis elles se sont rendues à l'Oratoire Saint-Joseph où a eu lieu la bénédiction du Très Saint-Sacrement et la vénération de la relique.

Cet après-midi, les anciennes feront les visites du Jubilé. Elles visiteront la cathédrale, Notre-Dame, Saint-Patrice et le Gesù. A la cathédrale, les anciennes iront prier sur le tombeau de M. le chanoine Trépanier, premier aumônier de l'institution.

Mardi, elles feront le pèlerinage à la chapelle de la Réparation à la Pointe-aux-Trembles.

Des one man car

Les habitués de la Place d'Armes ont été surpris d'y voir ce matin un one man car. Ce tramway est d'une couleur beige clair et il paraît plus large et moins long que ceux actuellement en service.

M. St-Cyr, président de la Commission du tramway, prié par l'un de nos représentants d'expliquer cette étrange, a répondu qu'il avait actuellement en service de ces one man car, sur certains circuits, les que Rachel et Côte-des-Neiges.

Cependant, à une question directe de notre représentant, le président de la Commission du tramway a admis que la Commission caressait le projet de mettre en service, le soir, après certaines heures, de ces tramways dits one man car. Mais comme le projet est encore à l'état d'étude, dit-il, M. St-Cyr ne peut en donner le détail.

Les droits d'un enfant adopté

Une cause intéressante a été soumise tout récemment aux tribunaux de Montréal. Il s'agit d'un enfant illégitime adopté par une famille de Pointe-aux-Trembles. Cette famille a émigré au Minnesota, où le père adoptif est mort récemment, laissant une propriété de \$20,000 à la Pointe-aux-Trembles, dont le tiers à sa femme et les deux tiers à son enfant adopté.

Le frère du père adoptif est venu du Manitoba et conteste le droit à l'enfant adopté d'hériter, en vertu de la loi québécoise qui jusqu'à 2 ans ne permettait pas l'adoption. L'héritier rétorque que la loi du Minnesota déclare comme adopté un enfant qui vit comme tel, chez des étrangers pendant longtemps, et lui confère les droits de l'enfant naturel et légitime.

... La Politique ...

C'est M. Bumbray qu'on choisirait

La convention conservatrice de Laurier-Outremont, ce soir, suscite beaucoup d'intérêt — Qui aura la faveur des délégués?

La convention conservatrice du comté de Laurier-Outremont a lieu ce soir au No 142, rue Fairmount ouest, à huit heures.

On dit que de tous les candidats proposés, M. J. C. Bumbray sera choisi par les délégués de la convention, qui sont au nombre de 400, soit deux hommes et une femme par poli.

D'un autre côté, on affirme aussi que M. Patenaude voudrait que M. Arthur Brossard, avocat, soit choisi par la convention de ce soir, ce qui permettrait au ministre de la justice de se porter candidat dans le comté de Laprairie, où il croit avoir des chances de succès.

On dit que M. Bumbray veut être choisi, malgré que les conservateurs de l'endroit n'en veulent pas. Son choix comme ministre qui a amusé les gens, quand le *Devoir* en a donné la primeur, est cependant sérieux et M. Patenaude qui s'est tout d'abord récrié comme tout le monde à fin par l'avaloir sous condition.

Les amis de M. Monty jubilent secrètement des ennus conservateurs.

Bleus et rouges préparent leur littérature électorale

Les libéraux et les conservateurs sont à mettre au point leur littérature électorale. Les libéraux vont réunir en brochure toutes les expressions d'opinion importantes sur la crise constitutionnelle canadienne, articles de journaux étrangers, entrevues d'hommes d'Etat, paroles de premiers ministres, etc.

Les conservateurs sont à préparer des extraits de l'enquête des douanes destinés à donner une vive impression sur la situation des douanes.

Les libéraux en prévision de ces brochures préparent un exposé abondant et précis des scandales de guerre, ou seront relevés les noms de tous les gens qui y furent mêlés et qui peuvent avoir aujourd'hui des attaches avec le parti conservateur. Ils réclameront une enquête sur les scandales de guerre, et les conservateurs veulent grossir démesurément l'enquête des douanes.

Dans Saint-Antoine

La convention libérale dans St-Antoine aura lieu prochainement. Les organisateurs n'ont cependant rien voulu ajouter sur la possibilité du retour de M. Walter Mitchell. Ce dernier se fait supplier et l'on dit qu'à la fin il consentira à aller combattre M. Leslie Bell.

La chasse aux contrebandiers

Ottawa, 29 (D.N.C.). — On apprend ce matin que le ministère des Douanes vient d'engager les services d'une dizaine de détectives spéciaux de la gendarmerie à cheval entraînés à poursuivre et à découvrir les criminels. Ces agents spéciaux seront distribués dans toutes les parties du pays et dans toutes les provinces et commenceront aux frontières une espèce d'enquête générale sur les méthodes des contrebandiers, les trucs qu'ils emploient, et les résultats qu'ils obtiennent. En même temps ils tenteront de se renseigner sur la personnalité des contrebandiers. En même temps qu'ils feront cette espèce d'enquête préliminaire les agents spéciaux appréhenderont aussi les coupables, s'ils en trouvent.

Dans Wright

Ottawa, 29 (D.N.C.). — Les électeurs du comté de Wright ne sont pas de meilleure humeur que d'habitude, cette année. Ils ont commencé la lutte préliminaire et la lutte promet d'être violente.

M. Perras, député libéral sortant, aura un adversaire à la convention dans la personne de M. G. Gillingham, député sortant de charge. Quant aux conservateurs, ils ne s'entendent pas mieux. Leur convention aura lieu le 3 août mais ils ont eu une assemblée spéciale à Avimier hier soir pour le choix des délégués et par moment il s'est produit des scènes assez violentes. Les deux candidats à la convention seront probablement M. le notaire Labelle et M. Noël Beauchamp, tous deux de Hull.

Le comité conservateur s'installe

On est en train de mettre la dernière main à l'installation des bureaux du comité conservateur, 33-37 rue St-Jacques. Le bureau de change téléphonique ne fonctionne pas encore, mais les quatre numéros temporaires suivants sont à la disposition du public: Plateau 7224-5-6 et 7227.

Les peintres travaillent avec ardeur à tout rafraîchir. Tout sera prêt dans quelques jours pour recevoir les membres de l'organisation et il faut surtout noter qu'une foule se presse aux bureaux tous les jours afin d'obtenir du travail.

Dans Joliette

Dans Joliette on parle toujours de la candidature de M. J.-E. Ladouceur, avocat, maire de Joliette, comme candidat conservateur, mais une nouvelle candidature semble se dessiner maintenant, celle de M. Guibault, avocat, ancien maire de Joliette.

M. Boulais dans Yamaska

M. J.-F. Boulais, de la maison Versailles, Vidraire et Boulais, choisit il y a trois mois par la convention du comté de Richelieu comme candidat dans cette division semblait plutôt désirer se présenter de nouveau dans le comté d'Yamaska où il a été défait aux élections de l'automne dernier. On dit que les conservateurs de ce comté sont en instances auprès de lui pour obtenir qu'il pose de nouveau sa candidature.

L'enquête se continuera pendant les élections

Ottawa, 29 (D.N.C.). — Le juge François Lemieux qui continuera l'enquête des douanes est arrivé à Ottawa hier midi et il a eu tout de suite une entrevue avec le chef intérimaire du gouvernement, M. Drayton. Au cours de cette entrevue, il a arrangé divers détails et quelques heures après, il repartait pour sa maison d'été à Cacoma.

M. François Lemieux commença probablement son enquête à Halifax, le 16 août prochain. Il étudiera diverses causes de contrebande de liquores. Certaines goélettes avaient obtenu le privilège de déposer sur les quais leur cargaison de boissons alcooliques, contrairement à la loi. Quelques-uns de ces navires auraient été saisis et ensuite relâchés sans raison.

M. Calder, avocat du gouvernement durant l'enquête parlementaire, accompagnera M. Lemieux hier. Il restera en fonction jusqu'à la fin de l'enquête et voyagera avec le juge Lemieux partout où ce dernier jugera à propos d'aller. M. O'Connor dont on signalait l'engagement hier sera l'autre avocat du gouvernement et remplacera M. Tighe, d'Edmonton, qui a assisté M. Calder durant l'enquête parlementaire.

L'enquête des douanes recommencera donc en pleine période électorale. On peut être certain que les partis utiliseront à mesure les découvertes qui seront faites et que les enquêteurs deviendront le centre de l'attention commune.

Nouvelles candidatures

Calgary, 29. — M. R. B. Bennett a été choisi candidat conservateur dans Calgary-Ouest et Fred Davis, candidat conservateur de Calgary-Est.

Port Hope, Ont.: W. Bowen a été choisi candidat conservateur de Durham.

Milverton, Ont.: M. Wellington Hay a été choisi candidat libéral pour la division de North Perth.

Acadie, Alberta: Dr G. H. Wade, conservateur.

Calgary-ouest: M. R. B. Bennett, conservateur.

Calgary-est: Fred Davis, conservateur.

Melville, Sask.: N. A. M. Patrick, conservateur.

Weyburn, Sask.: F. J. Young, libéral.

Edmonton, Alberta: H. E. Spencer, progressiste.

Où M. Gauthier se présentera-t-il?

M. J.-L. Gauthier veut de nouveau aller guerroyer contre M. Cannon.

M. Gauthier en se présentant pas dans Labelle contre M. Henri Bourassa. On parle aussi de M. Gauthier comme candidat dans Saint-Hyacinthe contre M. René Morin, son ancien adversaire de 1921.

A Lachine, dimanche soir

M. Théodule Rhéaume, candidat libéral dans Jacques-Cartier, ouvrira la campagne électorale dans Jacques-Cartier, dimanche soir prochain, à l'hôtel de ville de Lachine.

M. Cardin y assistera ainsi que M. Georges Boivin et plusieurs orateurs.

M. John Sullivan ouvrira sa campagne dans Chateauguay-Huntingdon, par une assemblée à Sainte-Martine, dimanche prochain.

M. Patenaude à Carleton

M. Patenaude part demain soir pour Carleton, comté de Bonaventure, où il parlera avec M. Meighen, samedi après-midi. Ce sera l'ouverture officielle de la campagne conservatrice dans la province de Québec.

M. Meighen parlera lundi prochain à North York et mardi à Orillia. Il se dirigera ensuite vers l'Ouest en passant par la section ontarienne. Il reviendra pour la fin du mois d'août faire une campagne dans la province de Québec.

La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf

Un homme bien renseigné disait hier que la politique des nouveaux propriétaires de la *Patrie*, c'est de tout faire pour la souffler, pour rendre cette grenouille aussi grosse que le boeuf de la *Presse*, en dépit de la leçon de la fable.

— Deux cent mille de tirage... gratuit, disait notre homme, les petites annonces de la *Presse* copiées à pleine page. Avec ce moyen-là, on a plein surout en incitant quelques annonceurs à retirer leur clientèle à la *Presse*. La *Presse* n'est pas si difficile que cela à démôler.

Pour une fois tout de même, si la politique allait servir les honnêtes gens et les aider à se débarrasser des deux feuilles qui distillent l'abrutissement national!

Un homme très versé dans la haute finance a déclaré, au sujet de la rumeur publiée dans la nouvelle du Canada de ce matin reprise du *Devoir* d'il y a trois ou quatre jours, que le chèque de \$250,000 versé à la *Patrie*, comme acompte, est signé d'un nom anglais et qu'il est ridicule de prétendre qu'il n'y a pas un sou de capital anglais dans l'affaire.

Le prix d'achat complet n'a pas encore été versé. Les acheteurs, en bons hommes d'affaires comme le sont les Anglais, veulent savoir où ils en sont et procèdent à l'inventaire.

D'ailleurs, pour mettre fin aux rumeurs telles que celles publiées par le Canada de ce matin, comme le faisait observer notre informateur, M. L.-J. Tarte n'aurait qu'à publier son contrat de vente.

Un adversaire pour M. Dunning

Régina, 29. — M. George W. Thorn, chef de l'Association progressiste de Régina, a déclaré que les progressistes présenteraient un candidat contre M. Dunning, candidat libéral et A. G. MacKinnon, candidat conservateur. M. Thorn déclare que chaque comté décidera s'il y a lieu à une alliance libérale-progressiste.

M. H. E. Spencer, député progressiste de Battle River, Alberta, a été choisi de nouveau candidat progressiste.

W. K. Esling, de Rossland, ancien député provincial, a été choisi candidat conservateur de Kootenay-Ouest, hier.

EXCURSION par TRAIN SPECIAL à MONT-LAURIER par le PACIFIQUE CANADIEN organisée par LE DEVOIR le dimanche 8 août 1926 (le seul train pour Mont-Laurier ce jour-là) Wagons: Première classe, Pullman, Salon et Buffet (service assuré par la maison Kerhulu et Odiau) PRIX TRES REDUITS (aller et retour) Montréal \$5.60 Ste-Rose 4.90 Bordeaux 5.25 Ste-Thérèse 4.85 Supplément pour Pullman: \$2.20 par siège, aller et retour, nombre de places très limité. Prix réduits pour tout groupe de 10 personnes et plus à partir de St-Jérôme (réclamer cette réduction des agents de gares). Départ de Montréal: Gare Viger — Heure solaire Av.-midi h. solaire PRIX MONTREAL 8.00 \$5.60 Mile-End 8.15 5.60 Bordeaux 8.28 5.25 Ste-Rose 8.42 4.90 Ste-Thérèse 8.50 4.85 Groupe de 10 personnes Chacune St-Jérôme 9.15 \$6.55 Mont-Rolland 9.50 5.80 Ste-Marguerite 10.03 5.50 Ste-Agathe 10.30 5.30 Départ de Mont-Laurier vers 5 h. de l'après-midi. Arrivée à Montréal à 11 h. du soir. Les billets émis de Montréal à Ste-Thérèse sont valides pour le retour sur tous les trains jusqu'à lundi 9 août. Les billets au prix spécial des groupes de 10 et plus sont valides, pour le retour, jusqu'au 17 août.

Billets en Vente au DEVOIR 336 Notre-Dame est, Montréal. Aux bureaux du Pacifique Canadien, 143 rue St-Jacques, aux gares Viger et du Mile-End et à toutes les gares de la ligne Montréal-Mont-Laurier.

LA CENSURE DES AFFICHES

LES AFFICHES DE THEATRES ET DE CINEMAS SOUMISES AU CENSEUR MUNICIPAL SONT MOINS EN CONVIENANCE QU'AUTREFOIS. UN RAPPORT DE M. SINGER

Le censeur municipal des affiches, M. Martin Singer, a rejeté beaucoup moins d'affiches de théâtres et de cinémas au cours du dernier semestre que pendant le semestre correspondant de 1925. Il en conclut à une amélioration sensible de la valeur morale des affiches et des réclames.

M. Singer nous a communiqué le relevé suivant des affiches acceptées et refusées depuis six mois:

Table with 2 columns: Month, Accepted, Refused. Totals: 48,949 Accepted, 1,816 Refused.

L'an dernier, le censeur avait rejeté, pendant la même période, deux fois plus d'affiches, soit 3,785 sur un total de 50,738.

Les revenus de l'inspection se sont élevés à \$1,562.45 pour les premiers six mois de l'année.

M. Singer nous a appris que les producteurs de films américains qui avaient décidé de boycotter la province de Québec à cause de sa censure, ont maintenant changé d'avis devant la ferme attitude du gouvernement de Québec et du bureau de censure. Ils se soumettront à la censure des films et des affiches comme par le passé.

Les propriétaires de théâtres et de cinémas de Montréal se sont organisés pour recevoir directement des compagnies qui les publient, des affiches convenables avant de les soumettre au bureau municipal de censure.

Au Mexique

MESURES PRISES POUR LES FORMALITES DU BAPTEME ET DU MARIAGE PENDANT LA CRISE ANTICLERICALE

Mexico, 29. (S.P.A.) — Par une curieuse coïncidence, alors que la crise qui résulte de l'application des lois anticlericales du Mexique s'est répandue dans tout le pays, les deux principaux fonctionnaires de la première Cour civile qui ont jugé un prélat trouvé coupable d'avoir violé la constitution viennent de mourir presque à la même heure à deux endroits éloignés l'un de l'autre. Ce sont le juge Miguel Navarro, de la Cour du district de Pachuca, qui a présidé le procès de Mgr Zarate; et le secrétaire de la même Cour. Les médecins ont déclaré que les deux morts sont naturelles.

Les fidèles continuent à venir par milliers à la cathédrale et au sanctuaire de Notre-Dame de la Guadalupe pour prier afin de faire cesser la politique antireligieuse du gouvernement. On vient des parties les plus éloignées du pays, souvent à pied et des familles entières, y compris les enfants en bas âge.

A partir de dimanche, tous les services religieux seront suspendus. Mais les autorités religieuses ont pris les dispositions nécessaires pour parer à la situation dans la mesure du possible en permettant aux fidèles d'administrer le sacrement du baptême et de s'unir dans le mariage par une déclaration devant témoins, quitte à faire reconnaître la situation nouvelle par les autorités religieuses lorsque les circonstances le permettront. De même, un acte de repentir sincère des fautes commises équivalra pour les fidèles à la confession. On dit que les églises resteront ouvertes après le départ des prêtres et que les fidèles pourront s'y rassembler pour lire en commun les différents exercices religieux et faire des actes de piété.

Prochain conventum

Grand'Mère, 29. — M. l'abbé Hormidas Deschamps, secrétaire de l'Association de la Classe de rhétorique 1902-03 du séminaire des Trois-Rivières, nous annonce qu'il est à organiser, pour les 28 et 29 juillet prochain un Conventum qui se tiendra au Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières.

Vacances alpines

Peut-il y avoir de meilleures vacances que celles passées au milieu des inimitables scènes des Rocheuses canadiennes et des endroits de villégiature de la côte du Pacifique? Le voyage du Triangle en Colombie Anglaise, du parc National Jasper à Prince Rupert, en suivant la rive de la Skeena, en bateau jusqu'à Vancouver et en chemin de fer jusqu'à Jasper via les gorges magnifiques des rivières Thompson et Fraser, fait voir les plus hauts pics et la majestueuse beauté des Rocheuses.

Les poteaux totem, les colossaux glaciers, les villages indiens, les splendides couchers du soleil ne sont que quelques-unes des choses exotiques que l'on voit dans les voyages en bateau de Vancouver à l'Alaska, en passant par les fameuses mers abritées du passage intérieur.

Le parc Jasper, terrain de jeu national de 4,400 milles carrés dans les Rocheuses, est un endroit de villégiature idéal. Le panorama est superbe et, en plus, il y a des facilités excellentes pour le golf, le tennis, l'alpinisme, l'équitation, la marche, le campement, la danse et tous les autres sports aquatiques. Le Jasper Park Lodge offre de luxueuses accommodations aux prix les plus raisonnables.

Le Continental Limited, le luxueux train avec radio du chemin de fer National du Canada pour l'ouest, part de Montréal tous les jours pour Vancouver et Prince-Rupert, donnant un bon service à tous les endroits de villégiature de la côte du Pacifique. Renseignez-vous auprès de n'importe quel agent des billets du chemin de fer National du Canada au sujet des prix spéciaux de touristes, de brochures, de la réserve des places, etc., ou adressez-vous au bureau des billets de la ville, 230, rue Saint-Jacques — Main 4731. (réc.)

L'EMPLOI GENERAL DES COMPTEURS

LA VILLE SONGE A SUBSTITUER DES COMPTEURS A EAU AU SYSTEME ACTUEL DE TAXATION. UNE EXPERIENCE CONCLUANTE

Le service municipal de l'aqueduc accentuera sa politique d'installer des compteurs à eau dans les maisons privées. Jusque-là en a pourvu les établissements industriels et commerciaux, les hôtels, les écoles, les églises, les hôpitaux, seulement.

L'expérience a été tentée avec succès dans certaines parties de la ville, comme à la Côte des Neiges, et les résultats sont probants: les contribuables gaspillent moins d'eau tout en dépensant largement pour leurs besoins, et ils paient beaucoup moins cher en taxes.

Le système actuel impose une taxe équivalant à six pour cent du loyer. Or une famille ouvrière de cinq enfants, par exemple, qui habite un logement de \$25 par mois, paiera beaucoup moins qu'une famille à l'aise de cinq enfants également habitant un logement luxueux de \$100 ou de \$150 par mois; la première versera une contribution de \$150 par mois pour son eau, tandis que l'autre paiera de \$6 à \$9 par mois, et cependant la consommation d'eau reste la même dans les deux cas.

La taxe actuelle n'est pas basée du tout sur la consommation de l'eau, comme on le voit. L'installation des compteurs remédiera à cet état de choses en rendant justice à tout le monde.

La ville s'y applique de plus en plus depuis un an et bientôt toutes les maisons seront pourvues de compteurs à eau comme pour le gaz et l'électricité.

Que manger durant l'été?

DES LEGUMES ET DES FRUITS. NOTES DE LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL

On peut différer d'opinion sur la préférence à donner au temps chaud ou au temps froid, mais tout le monde est pratiquement d'accord pour trouver que les légumes et les fruits frais que nous donne l'été sont très bons. Les expériences et les observations scientifiques ont démontré que les légumes et les fruits forment une partie aussi agréable que nécessaire de notre régime alimentaire.

Nous savons, par les récits des anciens voyageurs au long cours, que, lorsque les légumes verts et les fruits venaient à manquer, les marins souffraient d'une maladie appelée scorbut. Ce fait est connu depuis de très nombreuses années. Nous savons aussi que d'autres maladies surviennent quand l'alimentation n'est pas complète. Mais ce n'est que depuis quelques années que nous avons appris qu'un régime alimentaire complet doit comprendre certaines substances, appelées vitamines que l'on retrouve en proportions variables dans différents aliments.

Les légumes verts à feuilles de même que les fruits à l'état frais sont particulièrement riches en certaines vitamines et c'est pour cette raison qu'ils doivent entrer dans notre alimentation.

On peut aussi ajouter que, durant l'été, notre organisme a moins besoin d'aliments qui développent de la chaleur, parce que, à cette saison, notre température se maintient au degré normal plus facilement qu'en hiver. En été il faut diminuer la viande, les céréales et le sucre mais augmenter le lait, les légumes verts et les fruits.

Pour nous maintenir forts et en santé, il faut donner à l'organisme ce dont il a besoin. C'est pourquoi, tous les jours, il nous faut prendre des légumes verts et des fruits à l'état frais.

Les vacances prochaines

Point n'est besoin de voyager des centaines de milles ou aller en pays étrangers pour avoir les meilleures vacances de votre vie. Les merveilleux endroits de villégiature des Laurentides — à quelques heures de terminus du tunnel offrent les meilleures facilités pour tous les genres de sport et de récréation. De beaux hôtels ou de confortables maisons de pension offrent de magnifiques accommodations tandis que la pêche, la natation, le canotage, le campement, la marche et la danse rempliront tous vos moments d'un plaisir intense.

Le National du Canada a publié une intéressante brochure sur les endroits de villégiature des Laurentides. Elle donne une description détaillée des endroits les plus désirables et contient une carte montrant où ces endroits sont situés et la route la plus facile pour s'y rendre. On peut se procurer gratuitement cette brochure en faisant la demande à tout agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731. (réc.)

Donnez-nous, faites-nous donner des annonces.

C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

Advertisement for 'Mon favori REVELATION' featuring a picture of a man and text about a 'CLEAR HAVANAS'.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir, du 29 juillet 1911.

La crise provoquée par le bill du veto de la Chambre des Lords va s'apaiser sans que l'on crée un seul pair de plus.

Le Portugal proteste auprès de l'Espagne que les monarchistes se sont établis dans la Galice pour diriger leurs opérations contre le gouvernement.

Deux convois se tamponnent à Grindstone, Maine, et causent la mort de quinze personnes et des blessures à une trentaine d'autres.

Un raz-de-marée balaya la côte du Japon et anéantit 245 vies humaines. Un quartier de Tokio est dévasté par un typhon.

Le général Leconte sonne la révolte en Haïti et obtient de grands succès grâce au concours des indigènes.

Un train spécial transporte en quatre heures de Québec à Montréal, le courrier européen venu à bord du Virginia.

Le détournement des eaux du Saint-Laurent

M. Thomas Robb, gérant de la Shipping Federation of Canada, nous déclare que le détournement des eaux du Saint-Laurent est beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait cru tout d'abord.

On sait qu'un projet de loi avait été déposé devant le Sénat, touchant cette question et que ce dernier avait décidé de laisser la question dans le statu quo, mais il est maintenant question d'y faire des amendements parce que les Américains veulent construire, sur la rivière Illinois, un canal de neuf pieds de profondeur et de 200 pieds de largeur qui détournerait du St-Laurent 15,000 autres pieds cubes d'eau par seconde, causant à la navigation fluviale un tort estimé à \$325,000 par pied cube.

A bord du Cainesk

Une réception aux journalistes a eu lieu mardi après-midi, à bord du Cainesk, nouveau cargo de la Robert Reford Co.

LETTRES DE FADETTÉ

3ème et 4ème séries, 55c franco. 5ème série, 80c franco. Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

PETITES AFFICHES

Tarifs: TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perds, Trouv., etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — Le même annonce, un mois, remise de 10%.

COLLEGE DE BARBIER: Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en argent. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent, 1-3-27.

CHAMBRES ET PENSION

Jeunes gens, commes, étudiants et autres, la Maison St-Joseph, en occupant l'immeuble de l'ancien hôtel, offre maintenant, entre les chambres, des salles spacieuses pour séminaires, conférences, etc. Ses prix sont pourtant les mêmes qu'autrefois: \$6.00 à \$8.50 par semaine. No 351, Notre-Dame Est, près de la rue Viger. 1-3-28

CAISSES ENREGISTREUSES

CAISSES enregistreuse "National" seconde main, garantie 2 ans; réparations. "Landy et Berthoume Limitée", 1, Notre-Dame Est, Main 4577.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Mortgage Co. Prêt première hypothèque; Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 193 St-Jacques, chambre 14, Harbour 1073. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 10-1-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 30 Notre-Dame ouest, Ch. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Réalisés 1555. Prêts premières et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balance de prix de vente. 16-7-26

A VENDRE

par F. G. Crépeau, N. P. 1422 rue Visitation, Montréal. Tél. Bell Est 0971.

- 1. Emplacement no 1471, boulevard Gouin est, 14,000 pieds de terrain en bloc ou par lots.
2. Rue Lasalle, à Malocheville, en face des nos 2313 à 2317; 6 lots de 25 x 100; en bloc ou par lots.
3. Dans la ville de Saint-Laurent: Terrain bien situé, payables comme suit: premier acompte \$100 par lot; solde, payable avec intérêt par parties sans intérêt; contrat immédiat; pas de promesse de vente; pas d'obligations de construire; la meilleure chance pour devenir propriétaire.
4. Deux terrains sur St-Hubert, 50 x 70, un peu au nord-ouest de l'église de Villers; voir l'affiche.
5. No 899 chemin Ste-Catherine; magnifique site pour hôpital, maison de rapport, etc.; 7 arpents en superficie. Ecrivez ou téléphonez.

Le monastère des Capucins à Restigouche

Québec, 29. — On a décidé de reconstruire le monastère des Capucins à Ste-Anne de Restigouche, lequel a été détruit par le feu il y a un mois. Le nouvel édifice sera reconstruit absolument selon les plans de l'ancien monastère. Le Provincial de l'ordre des Capucins qui est actuellement à Restigouche est à organiser les préparatifs de la nouvelle construction.

L'incendie qui détruisit le monastère avait aussi rasé l'église irlandaise, et causé des dommages évalués à \$100,000.

Les travaux de reconstruction du monastère seront entrepris incessamment. Les plans de la nouvelle église n'ont cependant pas encore été préparés.

Saisie de quatre chevaux de course

Quatre chevaux de course de M. et Mme J.-L. Brannon ont été saisis cette semaine aux courses de Blue Bonnet. Les chevaux en question sont The Missus, Chula Vista, de la classe trois ans, Nine Sixty et Halu. Ces chevaux ne pourront concourir. Les propriétaires ont été traduits devant le juge Monet accusés d'avoir refusé de rendre compte d'une somme de \$6,000 que lesdits chevaux auraient gagnés. Le plaigant est F. Lassiter, de Tampa, Floride. Il se prétend propriétaire des chevaux.

Les prévenus ont été remis en liberté sous cautionnement de \$2,000 pour Brannon et de \$1,500 pour Mme Brannon. Le procès aura lieu le 4 août prochain.

Deux résolutions

EN FAVEUR DES AFFICHES TOURISTIQUES BILINGUES A QUEBEC ET DES CATHOLIQUES PERSECUTES DU MEXIQUE

Québec, 29. (D.N.C.) — A une assemblée spéciale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, hier soir, sous la présidence de M. C.-J. Magnan, les deux résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité: "La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec proteste énergiquement contre les affiches exclusivement anglaises que le Club automobile de Québec place le long des routes avoisinant la capitale de la province et dans la ville même, que cette société, au nom de la population canadienne-française de la région Québec, réclame respectueusement mais fermement des affiches françaises et anglaises le long des routes rurales et des rues de Québec, et ce dans le plus bref délai possible, que cette société prie instamment le Club automobile de Québec de se rappeler que la langue française a droit d'occuper partout en notre province une place d'honneur; l'ignorer, c'est insulter les neuf dixièmes de la population de Québec."

LES PERSECUTIONS AU MEXIQUE "Que la société Saint-Jean-Baptiste de Québec désire faire écho aux récentes déclarations de notre Saint-Père le Pape, lesquelles déclarations condamnent avec vigueur les persécutions que le gouvernement du Mexique, aux mains de la franco-maçonnerie fait subir aux catholiques de ce pays, que cette société, au nom de la civilisation et de la liberté de conscience, dénonce le plus énergiquement possible la conduite indigne du président du Mexique et de son gouvernement à

Dès qu'ils entreront en campagne

Notre information politique — Abonnement spécial

Dès qu'ils entreront en campagne, nous donnerons à plein les discours des chefs conservateurs français, comme nous avons donné ceux de MM. King et Meighen.

Notre information couvre tous les partis, notre rédaction offre un caractère d'originalité que personne ne conteste.

Qu'on en profite pour pousser à la propagande!

Rappelons que nous consentons des abonnements spéciaux, valables d'ici le 20 octobre (pour tout le Canada, en dehors de Montréal et de sa banlieue) pour la somme de \$1.25.

Les Franco-Américains peuvent, pour \$1.50, bénéficier de la même offre.

Il va de soi que tous ces abonnements sont rigoureusement payables d'avance (par mandat ou chèque payable au pair à Montréal).

Mais le mieux naturellement, c'est de s'abonner pour l'année entière: \$6.00 pour le Canada; \$8.00 pour les Etats-Unis; \$10.00 pour l'Union Postale.

S'adresser au Devoir, service des abonnements, 336, rue Notre-Dame est, Montréal (téléphone Main 7460).

l'égard des catholiques de ce pays, l'immense majorité, que cette société exprime l'espoir que les gouvernements des Etats d'Amérique sauront faire au gouvernement persécuteur et bolchéviste du Mexique, les représentations qui s'imposent, que cette société offre aux catholiques du Mexique ses plus vives sympathies et les assure du concours des humbles prières de ses dix mille membres."

Advertisement for 'LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL' featuring an illustration of a tram and the text 'D'où vient l'énergie?' and 'LES tramways du type courant en service à Montréal ont des moteurs d'une force de 200 chevaux...'.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

Professional directory listing various services and professionals such as 'Avocats', 'Médecin', 'Professeur', 'Notaire', 'Dentiste', and 'Economie?' with contact information.

Au séminaire de Joliette

LA LISTE DES PRIX SPECIAUX POUR LA DERNIERE ANNEE SCOLAIRE

Joliette, 28. — Voici la liste des prix spéciaux décernés aux élèves du séminaire de Joliette, pendant l'année scolaire...

philosophie Jr, Chloépe Falls, Mass. et Lucien Gauthier, St-Jacques, Joliette. Prix de succès, \$10.00. — Offert par St-André-Marie, pour récompenser le succès dans la composition d'un discours...

Prix de géographie, médaille de bronze. — Offert par St-Jacques et St-Joseph, à l'occasion de la vérification qui a remporté le meilleur succès dans l'étude de la géographie...

LE RADIO Ce soir, à Montréal Poste CKAK, 411. — Il y aura une seule émission, ce soir, commençant à 8 h. 30. Les amateurs de bonne musique auront l'occasion d'entendre un concert de choix...

HUIT MOIS AU LIT, MALADE Après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, elle fait tout son travail et engraisse...

EATON Lunettes Binoculaires Prismatiques Françaises 12.50 à 35.00 Si vous vous intéressez aux courses ou si vous faites du tourisme, elles vous seront indispensables...

Le meilleur au monde Un riche manufacturier anglais, revenant par le Canada d'une tournée mondiale qui avait couvert les cinq continents et même le groupe lointain des îles du Pacifique...

Aux fêtes de Lachine Voici la liste officielle des paroisses qui prendront part aux fêtes du 250ème anniversaire de la bénédiction de la première église de Lachine: Saint-François-Xavier de Caughnawaga, Sainte-Anne de Bellevue, Saint-Joachim de la Pointe-Clair, Saint-Laurent, Saint-Raphaël de l'Île-Bizard, La Présentation de Dorval, Saint-Pierre-ux-Liens, Saint-Nazaire (ville Lasalle), Sainte-Jeanne de Chantal, Saints Anges de Lachine...

Programme de demain Postes canadiens Tous les horaires que nous donnons sont d'après le temps de l'Est. MONTREAL CKAC, 410.7 — 1.45 h. orchestre du Mont-Royal, 4 h. bourse, grains, température. CNRM, 411. — Silencieux. CHYC, 411. — Silencieux. CFCF, 411. — 12.35 h. orchestre du Mont-Royal, température, bourse, etc. 7 h. contes pour les enfants, 7.30 h. à 9 h. orchestre du Mont-Royal; marche héroïque, de Saint-Saëns; Valse Nocturne, de Debussy; polonaise, de Chopin; extraits de Lohengrin, de Wagner; sélection tirée du comte de Luxembourg, de Lehár; Petite suite de concert, de Coleridge Taylor; 9 h. causeries légales. OTTAWA CNRO, 434.5 — Silencieux. TORONTO GKNC, 356.9. — Silencieux. CFCA, 356.9 — Silencieux. CNRT, 356.9 — 10 h. Radio Raiders. MONCTON CNRA, 291 — Postes américains ETATS DE NEW-YORK Ville de New-York WEAF, 491.5 — 4-12, musique. WBEI, 272.6 — 7-10 musique. WBBB, 272.6 — Silencieux. WGBS, 315.6 — Silencieux. WGGP, 252. — Silencieux. WHN, 361.2 — 7-12 orchestre. WJZ, 454.3-7-12, musique. WJWL, 288.3 — Silencieux. WMC, 340.7 — 6.30-12, musique. WNYC, 526. — 6 h., sélections de piano. POSTE CNRA MONCTON, N.-B. (322.4 mètres) Concert de vendredi le 30 juillet à 9 heures p.m. Service radiotéléphonique du département de l'agriculture. Concert sous la direction de M. John Malmfant. 11 heures p.m. Orchestre du CNRA. Où l'eau douce rencontre l'eau salée Le villégiateur peut choisir n'importe quel endroit à son gré dans le bas du fleuve avec la certitude de passer d'heureuses vacances. A la Rivière-du-Loup, à Cacouna, au Bic, à Rimouski, à Plage Métis ou à Gaspé, les brises fraîches tempèrent l'ardeur du soleil qui inonde les plages sablonneuses; l'air pur et rafraîchissant, ainsi que le golf, le tennis, la bonne pêche et autres sports stimulent l'appétit que savent satisfaire les gens hospitaliers de cette région. On atteint avec aise et confort à ces magnifiques villégiatures par le chemin de fer National du Canada. Tous les jours, l'Express Maritime et le fameux Ocean Limited partent de Montréal. Durant les mois d'été, le St. Lawrence Special donne un service spécial pour ces villégiatures. On peut obtenir des brochures, les taux, des détails complets et retenir ses places auprès de n'importe quel agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets de la ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731. (réc.)

Feu M. Fernando Forcier Saint-Aimé sur Richelieu, 29. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Fernando Forcier, survenue à Woonsocket, le 18 courant, à l'âge de 41 ans. Le défunt laisse dans le deuil sa femme et huit enfants: Bernard, Eva, Fernande, Henri, Raoul, Gertrude, Gérard et Gabrielle; son père, M. Théophile Forcier, de Montréal, son frère, Emery, de Saint-Aimé, sa sœur Valentine, de Montréal, ses beaux-parents, M. et Mme Napoletan de Champlainy, de Saint-Aimé, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Joseph Champlainy, de Saint-David; Alphonse et Antonio Champlainy, de Woonsocket; Aldéas Champlainy, de Saint-Louis de Bonsecours, M.-A. Brodeur, de Saint-Hyacinthe, Mme E. Forcier et Mlle Joséphine Champlainy, de Saint-Aimé. Avis aux lectrices Nous rappelons aux jeunes filles que la retraite fermée précède par le R. P. Marie-Emilie, O.F.M. au foyer Ste-Claire d'Assise, dirigé par les Franciscaines Missionnaires de Marie, 194, rue St-Dominique, (tel. 194), 376, rue St-Dominique, le 6 août à 7 h. 30 p.m. pour se tenir mardi matin le 10. Les jeunes filles qui désirent y prendre part, sont priées de se faire inscrire d'avance.

Première messe Nicolet, 29, (D.N.C.) — Le R. P. Eloi Morissette, S.S.S., ordonné prêtre à la Basilique de Montréal, avait le bonheur de monter à l'autel de son église paroissiale ces jours derniers. M. l'abbé J.-A. Brûlé, curé, servait comme sous-diacre, et un jeune novice, le R. F. Macaire, S.S.S., né Emilien Rheaute, aussi enfant de la paroisse, servait comme diacre. M. le Curé a donné le sermon de circonstance. Le pays de l'or et des fleurs Pour tous, le nom de l'Alaska évoque des visions d'or, d'argent et d'autres métaux précieux lorsque les premières ruelles vers le nord nous font encore le principal sujet de conversation dans les villages et les hameaux. L'imagination populaire se représente l'Alaska comme une région de montagnes toutes couvertes de glace et de neige. Certains croient que le soleil y montre peine sa face recouverte à travers les nuages. Au lieu de cela, il y a partout de somptueux jardins de fleurs bien vivantes, des quantités d'alliages harmoniques de couleurs. Le courant chaud venu du Japon et qui frappe l'île de Vancouver oblique vers le nord et porte à l'Alaska la chaleur délicieuse que connaît seule la côte du Pacifique. L'Alaska est la terre de l'or, c'est vrai; mais c'est aussi la terre des fleurs, des polaux totems indiens, des fermes d'élevage de renards et de paysages grandioses. Les superbes navires Empress, du Pacifique Canadien, sont en service régulier pour le transport des voyageurs après un confortable voyage en chemin de fer. Toutes les commodités imaginables sont fournies aux voyageurs. Pour renseignements complets quant aux taux, horaires, etc., s'adresser à n'importe quel agent de billets du chemin de fer Pacifique Canadien ou à M. F. C. London, agent des voyageurs en ville, 143, rue Saint-Jacques, téléphone Harbour 4211, tél. rec.

Pharmacie Laurence Coin Saint-Denis et Ontario, Montréal. Téléphone: 1-537-6647. Nous avons aussi une série complète de lunettes binoculaires prismatiques "Carl-Zeiss". Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. FERME TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI

Stanford's Limited 128 Mansfield Street 12 Telephones-Plateau 412 Feuilleton du "Devoir" LE PRETENDANT DES DEMOISELLES BERGERON par M. GOUDAREAU 17 (Suite) Pour nous distraire, ayant suffisamment contemplé nos mines boudeuses, chacun de nous fit faire volte-face à son fauteuil: l'un regardant à la fenêtre du nord et l'autre à celle du midi. Je voyais mes sœurs balayer les feuilles mortes avec un ben entrain. Je pensais au jour où le prétendant était venu nous surprendre sans tambour ni trompette au moment où on ne l'attendait pas. Et ce jour me parut déjà lointain. Je me disais aussi que les prévisions humaines sont généralement déjouées par les événements. Qui eût dit que cette petite Miette, traité en bébé par toute sa famille, allait retener le cœur de

Dieu, oui, c'est ainsi que, dans ma courte vie, j'ai eu déjà bien des joies, mais toujours, à côté, j'ai dû avaler la petite pilule amère... J'eus donc des déceptions... Mes sœurs, dans de louables intentions, m'entourèrent et me houspillèrent sous prétexte de me bichonner... et moi, qui aurais voulu procéder à ma toilette, toute seule, dans le silence et le calme! Maman, installée dans une des bergères de Tonnon, donnait son avis au sujet des transformations que l'on me faisait subir. J'aurais un vrai supplice: on me tirait les cheveux; on me coiffait d'une façon que je jugeais disgracieuse; je réclamais une épingle pour rectifier un pli de ma robe et on me refusait le droit de la mettre... A toutes les objections que je soulevais, on me répondait en chœur: "C'est la mode! c'est la mode!" Je voulais étendre, étirer mes bras, et des cris indignés me clouèrent sur place: "Malheureuse... tu portes un léger crepe de Chine et non de la toile à voiles!" Je regardai alors, presque effrayée, ma vieille blouse, jetée dédaigneusement au pied de mes

lit... Eh! oui, c'était ainsi que je commençais à m'attacher à ce que j'allais abandonner pour toujours; et les choses auxquelles j'avais rêvé et qu'encore je tenais à peine, me semblaient déjà moins désirables... Bien entendu, je refoulais tous ces sentiments au plus profond de mon être... Maman me faisait une série de recommandations: "Souviens-toi que tu n'es plus une enfant! tu es maintenant une jeune fille... Ce que l'on te passait avant ne peut plus se tolérer. Tu ne dois pas bavarder à tort et à travers... Ton maintien et tes paroles doivent être réservés... M. d'Orlis ne te connaît pas encore... il faut lui donner une bonne opinion de toi... Comment?... m'écriai-je, éprouvant le besoin de contredire; il faut laisser croire à M. d'Orlis que je suis une perfection... Il perdra la tête, ce pauvre homme, lorsqu'une fois marié, il verra mon caractère au naturel. Maman se récria: "Ton caractère est naturel!... Mais j'espère bien que, d'ici l'époque de ton mariage, tu auras acquis toutes les qualités indispensables

pour faire une bonne épouse et une bonne maîtresse de maison. L'entrée de Sophie en coup de vent mit fin aux conseils maternels... Cette pauvre enfant avait la figure éblouie et un air désespéré qui faisait peine à voir: le pâle de foie ne prenait pas; une certaine sauce béchamelle, qui devait recouvrir du veau aux petits pois, était en train de tourner; les poulets demandaient à être lardés, bardés et ficelés; le fameux gâteau "diplomate", gloire de la maison, était encore privé de sa crème; on fin, la sotte petite bonne à qui l'on demandait simplement de faire passer: sel, poivre, cuillères, fourchettes, muscade, clous de girofle, perdait la tête et galopait d'un bout à l'autre de sa cuisine sans rien trouver. De plus, Augustine, une des femmes à la journée avait imaginé de mettre le couvert (opération exclusivement réservée à ces demoiselles), en se passant de la nappe damassée, du napperon brodé et en disposant autour de la table les assiettes de tous les jours... Maman leva les bras en l'air et se précipita dans l'escalier; je l'entendis admonester vivement la petite bonne et la dite Augustine.

Ce Mal de Tête Déprimant qui vous torture disparaîtra comme par enchantement sous l'action étonnante de ce célèbre vainqueur de la douleur, les CACHETS GAUVIN Pour le Mal de Tête reconnus le remède souverain contre MIGRAINES, NEURALGIES, MAUX DE TETE, FIEVRE, GRIPPE, RHUME, FATIGUE, ENERVENEMENT ET TOUTES LES DOULEURS. En vente partout: 25 cts la boîte J.-A.-E. GAUVIN, Pharmacien-chimiste 651, Ste-Catherine Est - Montréal

LA VIE SPORTIVE

Plusieurs nouveaux joueurs sur l'alignement de l'Hochelaga

L'ouverture de la seconde moitié des séries de la Ligue Indépendante n'a fait qu'augmenter l'ardeur des clubs de cette puissante organisation. Tous ambitionnent l'honneur de remporter le championnat, et c'est à qui mettra sur pied l'équipe formidable.

Hochelaga qui rencontrera Guybourg dans la première joute au programme aura un alignement complètement remanié. Trois ou peut-être quatre nouveaux joueurs revêtiront l'uniforme du club de l'est. Nous tenons de bonne source que deux d'entre eux sont Pierre Singhes, le brillant arrière-court, et le receveur de l'athlétique, Quant au lanceur rien de définitif n'est encore décidé mais il est certain que ce sera une étoile de première grandeur. Dame Rumeur dit aussi qu'un échange de joueurs doit s'effectuer entre le Beauvillage et l'Hochelaga. Bref, le gérant Armand Zappa a reçu ordre d'avoir une équipe qui remportera les honneurs de la seconde série et il semble bien décidé à employer tous les moyens.

D'autre part le "Père" Fullum qui a joué un si vilain tour à M. Laperle dimanche dernier compte remporter un nouveau succès aux dépens de son fort adversaire. Son lanceur McCormick est en grande

condition et se fait fort de gagner sa cinquième victoire consécutive. Il se pourrait aussi qu'un excellent joueur d'une ligue adverse vienne se joindre aux équipiers du Guybourg dimanche prochain.

La seconde joute au programme ne saurait non plus manquer d'intérêt. Beauvillage est actuellement en tête du circuit et l'Ahuntsic qui s'est vu déloger de cette position entend la reprendre. Le gérant Geoffrion veut de son côté conserver son avance. Ses deux plus brillants joueurs, Jos, Déslie et Prince, qui étaient absents dimanche dernier reviendront au bec pour aider au triomphe. Avec le retour de Dugas et la prochaine acquisition d'un nouveau joueur d'infidèle le Beauvillage sera, certes, plus que de taille à lutter avec avantage contre ses rivaux. Il n'y aura rien de bien nouveau sur l'alignement du Ahuntsic, ce dernier club possédant à l'heure actuelle le meilleur club du circuit Narbonne.

Ces préparatifs donnent raison aux nombreux habitués du Parc Guybourg d'attendre avec anxiété ces joutes d'une importance extrême et dont le résultat aura un grand effet dans la prochaine échelle des positions des clubs de la Ligue Indépendante.

Omer Perrault serait de retour pour défendre son titre

Comme plusieurs amateurs de nage ont écrit au Club Excelsior-Henderson demandant si Omer Perrault prendrait part au marathon le Club préfère attendre avant de donner aucune information mais comme un contrat existe entre Omer Perrault et le Club Excelsior-Henderson le Club doit en toute justice donner les faits.

Omer Perrault s'est engagé par écrit à concourir dans trois marathons organisés par le club et comme il gagnait l'année dernière il sera probablement ici le 5 septembre. Armand Vincent avant de partir a déclaré qu'il ferait l'impossible pour revenir à temps afin de pouvoir donner à Omer Perrault l'occasion de défendre son titre de champion du Canada qu'il gagnait l'an dernier en remportant la victoire dans le premier marathon annuel du club Excelsior-Henderson couru le jour de la Fête du Travail.

Perrault l'an dernier a bien mérité en gagnant en 5 h. 12 minutes et sa victoire confirma l'opinion qu'alors il était le seul homme en Canada capable de parcourir cette distance en 5 heures.

Le 5 septembre nous fera peut-être connaître plusieurs nouvelles étoiles car plusieurs maintenant à l'entraînement causeront certainement des surprises.

Les MacDuff qui firent très bonne figure l'an dernier sont probablement les mieux préparés. Le jeune Delorme quoique encore en bas âge suit aussi un entraînement des plus

sérieux. Mlle Colombine Goyette avec l'entraînement nécessaire, devrait facilement faire la distance. Léo Mercier, un nageur bien connu à Québec, a dernièrement commencé l'entraînement et causerait des surprises.

La nouvelle que le vétéran Lesard était à l'entraînement a aussi ajouté à l'intérêt général que cet événement cause en Canada.

Un autre vétéran qui a fait son entrée pour ce marathon, F. Guilbault, serait aussi capable de faire la distance.

De l'avis des amateurs de nage, 50 nageurs capables de faire une longue distance prendront part à ce marathon ce qui serait des plus intéressants pour les organisateurs qui ne se ménagent aucunement afin de faire de cette course la plus importante du genre en Amérique.

Les membres du club continuent leur encouragement en offrant de nombreux prix qui représenteront une valeur de plusieurs milliers de dollars.

Si Omer Perrault revient à temps pour remplir ses obligations envers le club Excelsior-Henderson il ne sera pas seul cette année et plusieurs sont d'avis qu'il devra se dépenser pour conserver son titre.

Saint-Lambert aura aussi plusieurs entrées, plusieurs nageurs ayant communiqué avec le Club afin de faire leurs inscriptions.

Tout nageur qui désire s'inscrire peut le faire en s'adressant au club 2081, rue Bleury, ou au Parc Belmont à M. Lucien Handfield.

LE PIQUE-NIQUE DES BOUCHERS

Grâce à un bel esprit d'organisation et au dévouement remarquable dont les bouchers ont su faire preuve dans la préparation de leur fête d'hier, au Parc de Lorimier, leur quarante-quatrième pique-nique annuel a été couronné d'un très beau succès.

DES REGATES A MAISONNEUVE

Voici le programme des courses de yachts à Maisonneuve, le 14 août prochain:

Course de yachts de toutes formes, 6 e.v. et moins. Les yachts à moteurs détachables seront admis dans cette course, et courront pour des prix spéciaux. Cependant, ils auront en outre droit aux prix réguliers de la course, s'ils se classent en conséquence. Cette course est locale, seulement.

Course de yachts de toutes formes, 10 e.v. et moins.

Ouverte: course de yachts de toutes formes, 15 e.v. et moins.

Ouverte: course de yachts de toutes formes, 25 e.v. et moins.

Ouverte: course de yachts de toutes formes, tous pouvoirs, ouverte aux moteurs d'autos, adaptés pour fins marines.

Ouverte: course de yachts de toutes formes, 100 e.v. et moins. Les yachts d'une ligne d'eau de moins de 20 pieds sont exclus de cette course.

Ouvert: Free for all. Local, toutes formes, tous pouvoirs.

Grand free for all: ouvert: La trophée "Molson" donné dans cette course ne pourra cependant être gagné que par un yacht à déplacement. Il y aura d'autres prix donnés aux gagnants d'autres formes.

Le terme "Local" s'applique aux yachts dont les propriétaires demeurent à Montréal ou aux environs immédiats.

L'heure du départ de chaque course sera indiquée sur le programme, le jour même de la course.

PREMIERE COURSE
2.30 P. M.

UN TRAIN
Direct à la piste de la Gare Windsor, C.P.R. à 1.40 p.m. (heure avancée).

DES TRAMWAYS
Directs à la piste de l'Arche des Aveues Mont-Royal et Parc, de 12.45 p.m.

LES ENFANTS NE SONT PAS ADMIS

MONTRÉAL BLUE BONNETS

ADMISSION \$2.00
Taxe incluse

Des insignes sont en vente
Aux hôtels Queen's, Mont-Royal, Rita Carlton et Queen's, ainsi qu'aux magasins de tabac, E. Morris et E. Hyman. Aucuns frais supplémentaires.

LA FANFARE
des Royal Highlanders du Canada, sous la direction de lieutenant G. J. Jones.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

New-York	00000021	3 10 0
Saint-Louis	00000101	2 9 0
Batteries:	Shoeker et Severoid, Wingard et Schang.	
Washington	11000010	2 6 1
Chicago	1000002x	5 12 0
Batteries:	Reuther et Tate; Faber et Schaik.	
Boston	01010200	5 9 1
Detroit	00001300	4 4 5
Batteries:	Ruffing et Gaston; Collins, Dauss, Jones et Woodall.	
Philadelphie	00001001	2 8 2
Cleveland	10210010x	5 14 3
Batteries:	Waiberg, Willis, Pate et Cochrane; Levens et Sewell.	
Deuxième partie:		
Philadelphie	00000000	0 4 0
Cleveland	00001001x	2 6 0
Batteries:	Ehmke et Perkins; Fox; Uhle et Sewell.	

LIGUE NATIONALE

Pittsburg	01200201	6
Giants	00000000	0
Batteries:	Meadows et Gooch; Scott, King, McQuillan et McMullen.	
Saint-Louis	00002100	3 14 1
Philadelphie	00110400x	6 12 0
Batteries:	Sherdel, Johnson et Vick; Dean et Wilson.	
Deuxième partie:		
Saint-Louis	30010100	5 9 0
Philadelphie	100000201	4 11 1
Batteries:	Keen et O'Farrell; Wiloughby, Pierce, Ulrich et Henline.	
Cincinnati	00110200	4 8 0
Brooklyn	01002000	3 7 1
Batteries:	Luke et Hargreaves; Picinich; McWee et O'Neil.	
Chicago	0001000010000	2 12 0
Boston	00020000000001	3 15 0
Batteries:	Blake, Bush et Gonzales; Wertz, Mogridge et Taylor.	

LIGUE INTERNATIONALE

Jersey City	003300211	10 18 5
Reading	001310101	7 13 2
Cantrill, Park et Daly; Marquis, Swaney et Lynn.		
Newark	001011022	9 15 1
Baltimore	000050200	7 10 1
Mamam, Smallwood, Tomlin, Chesterfield et Schulte; Earnshaw, Parnham et McKee.		

Les autres parties ont été remises à cause de la pluie.

ASSOCIATION AMERICAINE

Minneapolis	7 12 1	
Columbus	10 16 3	
Batteries:	Hubbell, Dumont, Middleton et Gowdy; Byler; Lyons et Meuler.	
St-Paul	8 16 4	
Toledo	2 11 0	
Batteries:	Kelp et McCarthy; Maun, Woolfolk, Caffrey, Herman et Heving.	
Milwaukee	7 11 1	
Louisville	0 3 1	
Batteries:	Robertson et Young; Dawson et Devorner.	
Kansas City	3 6 0	
Indianapolis	1 7 0	
Sheehan et Shinault; Henry et Ainsmith.		

POSITION DES CLUBS

LIGUE NATIONALE

G. P. P.C.	
Pittsburg	54 39 581
Cincinnati	56 43 566
Saint-Louis	52 44 542
Brooklyn	50 46 521
Chicago	40 40 500
New-York	46 48 480
Boston	38 37 400
Philadelphie	37 56 398

LIGUE AMERICAINE

G. P. P.C.	
New-York	63 34 649
Cleveland	55 44 556
Philadelphie	51 46 526
Detroit	51 48 515
Chicago	50 48 510
Washington	47 46 505
Saint-Louis	41 56 423
Boston	30 66 313

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. P.C.	
Baltimore	68 38 642
Newark	64 42 604
Toronto	64 43 598
Buffalo	62 45 579
Rochester	52 53 495
Jersey City	47 58 448
Syracuse	40 63 388
Reading	25 80 238

Excelsior-Henderson à Terrebonne

Dimanche prochain le club de baseball Excelsior-Henderson rendra visite à Terrebonne. Dimanche, le 8 août il ira à Sorel rencontrer le Canadien de cette ville lors du festival organisé par le club Excelsior-Henderson. Le 15 août il jouera à Montréal avec Montréal Est. Le club Excelsior-Henderson désire rencontrer le Saint-Eusèbe mais les directeurs de ce club restent muets. Le prix n'est certainement pas la cause de ce silence car le club Excelsior-Henderson est prêt à jouer avec le St-Eusèbe à des conditions très avantageuses. Comme l'Excelsior-Henderson est composé de joueurs résidents aux environs du Parc Mascothe plusieurs se demandent si le St-Eusèbe évite délibérément l'Excelsior-Henderson. A tout événement les amis du club Excelsior-Henderson seraient disposés à parier un montant à la discrétion du St-Eusèbe. Maintenez Messieurs les directeurs du St-Eusèbe la parole est à vous.

Pour informations Jos. Lamarre, P.Lateau 3458.

La réunion de Blue Bonnets

Duchess de l'écurie Seagram, a gagné la coupe Connaught hier après-midi à la piste de Blue Bonnets. Quoique la course suscitât beaucoup d'intérêt, seulement quatre coureurs prirent part à cette épreuve dont deux représentant l'écurie Seagram.

Le handicap Connaught était doté d'une bourse de \$1,500 et la part du vainqueur fut de \$1,100 tandis que Phanariot prit \$50.00 comme quatrième. Attack eut droit à \$300 et Flowerful obtint \$150.

Plusieurs surprises se sont produites au cours de la matinée. A la première course, Real Artist a payé \$21.15; à la deuxième, Golden Bloom a donné 13.15; à la quatrième, Foreland a payé plus de 18 pour un 1, à la sixième, Norseland a donné du 9 pour 1 et, à la dernière, Miles S., a payé \$10.55.

Résultat des épreuves:

Première course, — 7 furlongs. Temps: 1:28 1-5. Départ à 2 h. 36.

Real Artist, 107, Melvor.
Pole Star, 105, Fishman.
Play On, 109, Conway.
Gilbert Cook, 107, Watson.
Rhinstone, 101, Bulcroft.
Dr Chas. Wells, 105, Greenham.
Martini, 111, Menden.
Jonathan, 103, Briarty.
Black Art, 105, Butler.
Miles of Trouble, 96, Hall.
Mutuels: 1er, Real Artist, \$21.15, \$11.40, \$5.20. 2ème: Pole Star, \$6.35, \$4.30. 3ème: Play On, \$2.90.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs. Temps 1:08 1-5. Départ à 2 h. 16.

Golden Bloom, 110, Chalmers.
Bill McCabe, 110, Pendergrass.
Irish Smile, 113, Tamman.
Spherichity, 102, Watt.
Probate 104, Moore.
Tenacity, 105, Claver.
Foxy Peter, 108, Halls.
Elizzard, 95, Fisher.
Lazy hours, 106, Logan.
Casi By, 100, Taylor.
Mutuels: 1er, Golden Bloom, \$13.15, \$7.05, \$3.55. 2ème: Bill McCabe, \$6.10, \$3.15. 3ème: Irish Smile, \$2.55.

Troisième course, — 5 1-2 furlongs. Temps: 1:08 2-5. Départ à 2 h. 55.

Lavana Fair, 91, Stretton.
Invictus, 114, Fisher.
Bachelor's Balm, 104, Thomas.
Kingscourt, 114, Erickson.
x-Thurston, 114, Mooney.
x-Antimony, 98, Pendergrass.
Meerscourt, 97 1-2, Taylor.
x-Cork Elm, 102, Shiff.
Roy Williams, 107, Fisher.
Royal Dick, 111, Shanks.
What is it, 104, Muir.
x-Louis Adair, 111, Sharkey.
Simperton II, 103, Watt.
Mutuels: 1er, Lavana Fair, \$3.50, \$2.95, \$2.60. 2ème: Invictus, \$10.65, \$5.65. 3ème: Bachelor's Balm, \$4.65.

x-Champ.

Quatrième course, — 6 furlongs. Temps 1:14 2-5. Départ à 4 h. 30.

Foreland, 98, Taylor.
Sea Lady, 105, Pendergrass.
Julia O. 101, Wilson.
Lady Edgerton, 100, Stretton.
Anatils, 95, Fisher.
Powder, 109, Smith.
Limnos, 112, Chalmers.
Last Cent, 105, Bourassa.
Upton, 109, Tamman.
Mutuels: 1er, Foreland, \$38.80, \$18.65, \$9.55. 2e: Sea Lady, \$10.10, \$6.25. 3ème: Julia A, \$16.30.

Cinquième course, 1 1-8 mille. Temps: 1:55 2-5. Départ à 4 h. 58.

a-Duchess, 120, Erickson.
Attack, 111, Mooney.
Flowerful, 108, Munden.
a-Phanariot, 119, Bourassa.

LEVEES DOUBLES

O. Brossard	18 x 24
J.-B. Lamarre	17 x 24
J.-A.-C. Bourdon	17 x 24
Jos. Monette	15 x 24
W. St-Pierre	14 x 24
D. Lamarre	14 x 24
Ad. Favreau	13 x 24
B. Bonnetterre	12 x 24
C.-L. Perras	11 x 24
R. Beaugard	11 x 24
R. Brossard	7 x 24

L'équipe du parc Lafontaine est victorieuse

L'équipe de tennis intermédiaire du parc Lafontaine a fait un nouveau pas vers le championnat de sa section en battant, hier soir, l'équipe d'Outremont pour la deuxième fois cette saison par le résultat de 4 à 3. Chaque partie de la rencontre fut très contestée et jusqu'à la fin le résultat fut incertain. La surprise de la rencontre a été sans aucun doute la défaite de Roméo Beaudry aux mains de Paul Fontaine. En deux sets consécutifs, le joueur d'Outremont a défait Beaudry, le vétéran du parc Lafontaine, par 6-3, 7-5.

C'est par sa propre méthode que Beaudry s'est fait battre. Il a essayé de fatiguer son adversaire en lui retournant toutes ses balles, c'est lui-même qui, pour une fois, a manqué d'entraînement et a dû céder.

Paul Wickham, du parc Lafontaine, a eu raison, non sans difficulté, de Roger Viau, le jeune joueur d'Outremont. Les deux sets que la partie a duré ont été fort contestés et dans chaque cas Viau a réussi à prendre quatre parties sur six.

Paul Cadotte, l'un des meilleurs joueurs du parc Lafontaine, a joué hier soir, l'une des meilleures parties de sa carrière alors qu'il a battu R. Bernard, d'Outremont, en trois sets, par 6-8, 6-1, 6-2. Bernard a dépensé tout son énergie à remporter le premier set de sorte qu'il était à bout de force dans les suivants qu'il a perdus facilement. Cadotte a joué avec beaucoup d'entraînement et contrairement à ses habitudes, il a tenu bon jusqu'à la fin.

J. G. Wayland, d'Outremont, a pris sa revanche sur Jean Guauthier, qui l'avait battu dans la première rencontre entre le parc Lafontaine et Outremont, il y a quelques semaines. Le représentant d'Outremont a disposé de son adversaire en deux sets consécutifs par 6-4, 6-4.

Le Parc Lafontaine ayant gagné deux simples devait prendre deux doubles pour s'assurer la victoire. C'est la faiblesse maintes fois constatée des équipes du parc de n'être pas aussi fortes en doubles qu'en simples. Outremont comptait déjà sur une victoire lorsqu'il se produisit cette chose inattendue de voir le Parc Lafontaine remporter deux des trois doubles après que le premier sur lequel on comptait tout particulièrement eut été défait. Roméo Beaudry et Jean Guauthier, après avoir gagné le premier set par 6-1, contre Fontaine-Viau, perdirent les deux autres sets par 6-4 et 6-1. Dans le deuxième set, l'équipe du parc menait par 4 à 2, lorsque les représentants d'Outremont firent un ralliement pour gagner quatre parties de suite et l'autre set.

Paul Cadotte et Paul Wickham n'étaient pas trop de difficulté à battre Bernard-Wayland, qui étaient passablement épuisés par les simples qu'ils venaient de terminer. L'endurance des joueurs du parc a été un grand facteur dans leur victoire.

Dans le dernier double, André Cadotte et Adrien Daigneault ont battu Brault-Lacoste par 6-1, 1-6, 6-2.

Tir à la bécaassine.

Avec cette victoire, l'équipe du parc Lafontaine est presque sûre de

CONCOURS DE TIR A LAPRAIRIE

Le Club de Tir à l'arpent a eu son concours hebdomadaire, dimanche le 25 juillet. Les honneurs de la journée furent remportés par M. J.-A.-C. Bourdon, dans le concours principal qui brisa 38 oiseaux sur un possible de 50 et par M. J.-E. Lamarre dans le premier concours spécial qui brisa 22 oiseaux sur un possible de 25. Les honneurs du deuxième concours spécial et les concours "levée double" et tri à la bécaassine allèrent à M. Omer Brassard qui brisa 20 oiseaux sur un possible de 25 dans le premier concours "levée double" et 9 oiseaux sur un possible de 10 dans le concours "tir à la bécaassine". Le résultat en détail est comme suit:

LEVEES SIMPLES

Concours principal

J.-A.-C. Bourdon	38 x 50
J.-E. Lamarre	36 x 50
C.-L. Perras	36 x 50
W. St-Pierre	35 x 50
B. Bonnetterre	31 x 50
Ad. Favreau	28 x 50
L. Dupuy	26 x 50
R. Brossard	22 x 50
Alph. Bisailon	19 x 50

Premier concours spécial

J.-E. Lamarre	22 x 25
Alb. Bourne	16 x 25
D. Lamarre	12 x 25
R. Beaugard	10 x 25

Deuxième concours spécial

O. Brossard	20 x 25
J.-A.-C. Bourdon	18 x 25
E. Bonnetterre	12 x 25

Tir à la bécaassine.

G. Brossard	9 x 10
-------------	--------

Winchester
Vne Cigarette d'un mélange doux

Une carte, "main de poker", est incluse dans chaque paquet de cigarettes Winchester.

20 Pour 25¢

remporter le championnat de sa section

Elle est actuellement en tête, n'ayant pas subi une seule défaite dans les trois rencontres qu'elle a jouées.

Voici le résultat détaillé des parties:

SIMPLES

Paul Fontaine, Outremont, bat Roméo Beaudry, P. Lafontaine, 6-3, 7-5.

Paul Wickham, P. Lafontaine, bat Roger Viau, Outremont, 6-4, 6-4.

Paul Cadotte, P. Lafontaine, bat R. Bernard, Outremont, 6-8, 6-1, 6-2.

J. T. Wayland, Outremont, bat Jean Guauthier, P. Lafontaine, 6-4, 6-4.

DOUBLES

Fontaine-Viau, battent Beaudry-Gauthier, 1-6, 6-4, 6-1.

P. Cadotte-Wickham battent Bernard-Wayland, 6-3, 6-3.

A. Cadotte-Daigneault battent Brault-Lacoste, 6-4, 1-6, 6-2.

AUX COURSES DE LONG BRANCH

Toronto, Ont., 29. — Résultats des courses d'hier après-midi à la piste de Long Branch.

Première course, \$1,000, 2 ans, 5 1-2 furlongs: 1er, Fly Hawk 100, Baker, \$10.40, 6.15, 4.60; 2e, Rigolo 103, Mann \$21.60, 10.90; 3e, Kamakana, 112, Burney \$3.60. Temps 1:09. Long View, Three D's, Heartache, Starzella ont aussi couru.

Deuxième course, \$1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs, 1er, Knock Any 109, Burney 3.75, 2.70, 2.60; 2e, Warehouseman 117, Foden 2.90, 2.65; 3e, Isabel C., 103, Marr, 3.60. Temps: 1:15 1-5. Atlanta, Yorkie Prince, Hanketa et O'Trigger ont aussi couru.

Troisième course, \$1,000, à réclamer, 3 ans et plus 5 1-2 furlongs. 1er, Idle Thoughts 102, Barr \$21.55, 7.20, 3.90; 2e, Care Free 104, O'mahoney 3.70, 2.80; 3e, Director 103, McCrossen 2.95. Temps 1:08. Muskallong, Armesvale, Astrid, Lure of Gold, Servitor et Father Damien ont aussi couru.

Quatrième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans, 5 furlongs — 1. Hapvy Birthday, 100, McCrossen, \$16.50, 4.40, 3.05; 2. Sligo Branch, 105, Jones, \$4.20, \$3.45; 3. Gen. Ginnocchio, 103, Burney, \$5.40. Temps 1:15 2-5. Fleeting Times, Cleos Rochester, Leo Lampe, Kickapoo, Smacker, Harlow Hall, Barney Well, Old Guard, Blow Horn ont aussi couru.

Cinquième course, à réclamer \$1,200, 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges. — 1. Isaman, 101, Burney, \$12.65, \$11.20, 7.30; 2. Hands Up, 104, Hurn, \$13.50, \$14.60; 3. Virginus, 106, Mann, \$13.50. Temps 1:48 1-5. Mountain Chief, Leglorieux, Realize, Curland, Polo Star et Moon Magie ont aussi couru.

Sixième course, à réclamer, \$1,200, 4 ans et plus, 1 mille et 70 verges. — 1. Marsdale, 109, Hexham, \$7.85, \$4.05, \$2.55; 2. Chef d'Ouvree, 104, Hurn, \$4.55, \$2.60; 3. Oage, 109, Fato, \$2.85; 4. Gen. Ginnocchio, 103, Burney, \$5.40. Temps 1:15 2-5. Fleeting Times, Cleos Rochester, Leo Lampe, Kickapoo, Smacker, Harlow Hall, Barney Well, Old Guard, Blow Horn ont aussi couru.

Les motocyclettes à Cowansville

Pour la première fois, Cowansville aura des courses de motocyclettes dimanche prochain lorsque le club Excelsior-Henderson donnera un programme des plus variés.

Deux classes de chevaux composés des meilleurs chevaux des Cantons de l'Est sont au programme et le club Excelsior-Henderson, afin de pas être désempoigné, a payé les bourses aux officiers de la Cowansville Driving Association qui ont déjà plus de 20 chevaux sous contrat pour ces deux classes.

J.-W. Smith a été engagé comme juge du départ et les officiers de la Cowansville Driving Association seront les juges de ces courses importantes.

Pour les courses de motocyclettes, Geo. Lacroix et Wilfrid Rock seront les juges.

Hénault et Côté tenteront d'abaisser le record de Lafontaine qui est de 64 pieds fait à Valleyfield en 1924.

Le programme est le plus important jamais offert à Cowansville et comme les principaux centres seront représentés dans les courses de chevaux, l'on verra probablement pour un programme semblable une assistance record.

Chaque propriétaire de chevaux et coureurs en motocyclettes a dû signer un contrat afin d'éviter tout malentendu. Dimanche, le 8 août, le club Excelsior-Henderson donnera un programme de sport à Sorel.

Grandes courses en bicyclette

Dimanche prochain le club Malvasio donnera sa course annuelle de 20 milles. Le parcours sera le suivant:

Départ, club Malvasio, Sours et Muets, boulevard Saint-Laurent, Bordeaux, Cartierville, Laval-des-Rapides, Parc Viau, boulevard Gouin, Pie IX, pour finir à la 11ème avenue, Rosemont.

Les deux catégories seront représentées et la course sera sous les auspices de la Fédération de la province de Québec.

Le club Malvasio offre une magnifique coupe au gagnant de la première catégorie et une médaille au premier de la deuxième catégorie.

La course partira à 8 hres précises. Un grand nombre de prix offerts par les différents clubs seront aussi distribués aux coureurs qui se classeront.

Lasalle amateur

Le Lasalle donnait dimanche dernier une revanche au Lachine Printing et après avoir eu jusqu'à la septième un avantage marqué il s'est vu enlever une victoire qu'il croyait certaine à la suite de quelques erreurs qui donnèrent 9 points au Lachine. Jusqu'à cette manche fatale la joute fut de toute beauté et bien téméraire eut été celui qui aurait pu prédire quel set serait le vainqueur. Le meilleur homme du Lasalle fut sans contredit Carbonneau qui joua à la perfection derrière le marbre et mit un home-run et un trois buts à son crédit contre les durs lanceurs du Lachine Printing.

Résultat détaillé:

Lasalle 020 002 201 — 7 9 8

Lachine 011 010 45x — 12 11 5

Dimanche prochain — le Lasalle

remporter le championnat de sa section

Elle est actuellement en tête, n'ayant pas subi une seule défaite dans les trois rencontres qu'elle a jouées.

Voici le résultat détaillé des parties:

SIMPLES

Paul Fontaine, Outremont, bat Roméo Beaudry, P. Lafontaine, 6-3, 7-5.

Paul Wickham, P. Lafontaine, bat Roger Viau, Outremont, 6-4, 6-4.

Paul Cadotte, P. Lafontaine, bat R. Bernard, Outremont, 6-8, 6-1, 6-2.

J. T. Wayland, Outremont, bat Jean Guauthier, P. Lafontaine, 6-4, 6-4.

DOUBLES

Fontaine-Viau, battent Beaudry-Gauthier, 1-6, 6-4, 6-1.

P. Cadotte-Wickham battent Bernard-Wayland, 6-3, 6-3.

A. Cadotte-Daigneault battent Brault-Lacoste, 6-4, 1-6, 6-2.

AUX COURSES DE LONG BRANCH

Toronto, Ont., 29. — Résultats des courses d'hier après-midi à la piste de Long Branch.

Première course, \$1,000, 2 ans, 5 1-2 furlongs: 1er, Fly Hawk 100, Baker, \$10.40, 6.15, 4.60; 2e, Rigolo 103, Mann \$21.60, 10.90; 3e, Kamakana, 112, Burney \$3.60. Temps 1:09. Long View, Three D's, Heartache, Starzella ont aussi couru.

Deuxième course, \$1,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs, 1er, Knock Any 109, Burney 3.75, 2.70, 2.60; 2e, Warehouseman 117, Foden 2.90, 2.65; 3e, Isabel C., 103, Marr, 3.60. Temps: 1:15 1-5. Atlanta, Yorkie Prince, Hanketa et O'Trigger ont aussi couru.

Troisième course, \$1,000, à

Notre politique tarifaire est une politique de protection raisonnable mais nous ne sommes pas en faveur d'un tarif élevé

M. Meighen à Charlottetown déclare qu'il n'a jamais prêché l'élévation du tarif—Il veut cependant l'application du principe de la protection dans le tarif de tout le pays et pour tous les produits canadiens—Le premier ministre se plaint du fait que M. King, lorsqu'il a annoncé sa démission, n'ait pas accepté de s'entendre avec lui pour terminer le travail de la session

M. Ernest Lapointe affirme qu'il n'a jamais voyagé à bord du Margaret — Il demande de vérifier le livre du bord

Georgetown, (I. P.-E.), 29, (S.P.C.) — Dans son premier discours prononcé sur l'île du Prince-Edouard hier après-midi, le premier ministre M. Arthur Meighen a parlé du développement des coopératives pour la vente du blé (wheat pools) dans l'Ouest et il a alors déclaré que la politique du gouvernement sera d'aider les fermiers à trouver des marchés pour leurs produits.

Nous avons l'intention, dit-il, de nous mettre en rapport intime avec toutes les organisations pour la vente de vos produits, toutes les sociétés coopératives de vente pour les fermiers et de leur donner de l'aide dans la mesure où le gouvernement peut le faire. Ces agences seront volontaires, autonomes, et se tiendront d'elles-mêmes sans un gouvernement sympathique peut faire beaucoup de choses et tout gouvernement dont il aura la direction supportera ces coopératives jusqu'aux limites de son pouvoir.

M. Meighen préche une politique de protection stable; ce qui ne veut pas dire un tarif élevé, dit-il. Il est infiniment mieux que ce tarif soit stable qu'élevé. Il ne doit pas toujours monter et descendre et éfrayer le capital. Le parti conservateur ne préche pas un tarif élevé et ne l'a jamais fait, du moins en autant qu'il se souvienne. Ce qu'on a préché, c'est un tarif stable sur un principe de protection; c'est-à-dire un tarif sur les produits du peuple canadien touchant certaines catégories, sur les produits manufacturés. Partout et sur chacun des produits canadiens il devrait y avoir un tarif modéré de sorte que les Canadiens eux-mêmes aient l'avantage sur leurs propres marchés, dit-il.

UN DEMENTI DE M. LAPOINTE

Québec, 28.—M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice, a envoyé le télégramme suivant à M. Arthur Meighen:

Très Honorable Arthur Meighen, New-Glasgow, N.-S., Québec, le 28 juillet, 1926.

Au sujet de mon télégramme adressé au premier ministre et daté du 24 juillet, touchant certaines déclarations faites par A.-J. Doucet: Selon le rapport de la Presse Canadienne, M. Doucet aurait dit en présence du premier ministre au cours de ses assemblées que le livre du bord du vapeur Margaret indiquait qu'un M. Lapointe et son groupe se sont embarqués sur le navire en question à Québec pour faire ce prétendu fameux voyage. Je me suis alors rendu au département des douanes et j'ai demandé au ministre intermédiaire de se procurer ce livre afin que je puisse vérifier sur quelle preuve on pouvait baser cette calomnie. Il me déclare que le livre du bord est sur le bateau. Je déclare de nouveau que je n'ai jamais voyagé sur le vapeur Margaret. En toute justice à mon égard, je vous demande de donner des instructions pour que ledit livre du bord soit envoyé à Québec et que je sois autorisé à le consulter en présence des agents des douanes ou de tout autre officier. J'envoie ce télégramme au premier ministre au premier ministre suppléant et au ministre suppléant des douanes.

(Signé) Ernest LAPOINTE.

M. Lapointe a aussi envoyé ce télégramme à sir Henry Drayton, premier ministre-suppléant, et à M. J.-D. Chaplin, ministre suppléant des douanes.

LE DISCOURS DE CHARLOTTE-TOWN

Charlottetown, Ile du P.-E., 29. — M. Arthur Meighen a traversé de Pictou, N.-E., hier matin, et sa journée s'est passée en voyages et en discours. Quelques minutes après que le bateau eut accosté à Charlottetown, il se mit en route pour Georgetown, où, par une chaleur accablante, il visita une salle bondée d'auditeurs. Hier soir il a parlé à deux assemblées à Charlottetown et aujourd'hui il adressera la parole à Summerside.

Parlant de la question constitutionnelle soulevée par M. King, M. Meighen déclare: "Je désire dire ceci: que le peuple du Canada est plus intéressé à l'administration honnête de nos affaires qu'à l'importance que nous donnons à la constitution."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

M. Meighen réfère ensuite à des déclarations sur la question constitutionnelle faites par M. King et par M. Robert Forke, ancien chef des progressistes. Répondant aux accusations portées par M. Forke qui déclare que le gouvernement actuel aurait dû terminer le travail de la session avant de dissoudre le parlement, M. Meighen dit qu'il n'a jamais entendu un non-sens aussi patent dans la bouche d'un homme "qui lui-même vota sur le fait que nous n'étions pas un gouvernement légitime, qui a obtenu de la plupart de ses partisans qu'ils votent que nous n'étions pas un gouvernement et qui vient maintenant dire que nous aurions dû revenir à la Chambre et agir comme gouvernement alors qu'ils avaient décidé que nous n'étions pas un gouvernement légitime. Pas un homme digne d'un poste dans un gouvernement ne ferait une chose semblable. Nous avons agi comme les gouvernements précédents. Nous avons tout de suite dissous le parlement."

LE TARIF

M. Meighen expose ensuite ses vues sur le tarif comme il l'a fait aux autres endroits des provinces maritimes. Mais, touchant plus particulièrement le problème agricole de l'île, il annonce que c'est l'intention de son gouvernement, s'il est élu:

(1) D'encourager les coopératives de vente jusqu'aux limites de ses pouvoirs. (2) D'élever le tarif canadien sur les produits de la ferme venant des Etats-Unis aussi haut que le tarif américain sur les produits canadiens de la ferme. A Charlottetown, M. Meighen se plonge dans des détails au sujet de l'enquête des douanes et des événements qui entraînent la démission de M. King et la formation du nouveau gouvernement. Il déclare que ses ministères supplémentaires ont fait les mêmes serments que ceux faits jusqu'ici par des ministres supplémentaires.

LA QUESTION DE LA DISSOLUTION

"Qui, dit le premier ministre en parlant du vote de la Chambre qui provoqua sa demande de dissolution, tel fut le préjugé des progressistes envers les libéraux, ils croyaient connaître mieux la loi que les officiers du département de la justice. En demandant le vote, le gouvernement actuel fut défait par une majorité d'une voix. Ce député n'aurait jamais dû voter. Il avait promis qu'il ne le ferait pas. Il a commis une erreur. Le vote sur son mérite était une obligation. Pourtant le vote était légal, il devait être compté. A bon droit, l'Orateur l'a compté. La-dessus la Chambre a été ajournée et j'ai demandé la dissolution à Son Excellence.

Par ce vote, on déclarait que le gouvernement n'était pas un gouvernement. Puisqu'il n'était pas un gouvernement, ajoute M. Meighen, il ne pouvait pas aisément revenir en Chambre et terminer les affaires de la session.

Continuant son argumentation, M. Meighen déclare que quand M. King a annoncé sa démission "il a refusé ma suggestion de prendre des moyens de finir le travail de la session avant de donner sa démission". Nous étions impatients de voir passer la législation alors sur le tarif. Il a rejeté ma suggestion avec mépris et ne l'a même pas prise en seconde en considération.

Selon les déclarations faites par M. King, il était visible, dit M. Meighen qu'il avait l'intention de déclencher une campagne contre le gouverneur général.

Mais M. King a reçu une leçon. Il a découvert que s'il devait y avoir une bataille entre le représentant du trône et M. King, "ce serait une pitié pour M. King". Au sujet de la dissolution, M. Meighen maintient que son administration a agi suivant des précédents. "Quand sir Wilfrid Laurier a dissout le parlement en 1911, dit M. Meighen, je l'ai appris d'un homme rencontré dans la rue."

M. Meighen déclare qu'après l'enquête sur les douanes un nuage noir s'est suspendu sur la tête du gouvernement King, plus noir qu'aucun nuage suspendu sur la tête d'aucune administration, et que M. King, ce qui était naturel, cherchait à l'importance quelle question autre que le rapport du comité d'enquête sur les douanes.

M. King a dit que le mot "censure" ne pourrait pas être trouvé dans l'amendement Stevens touchant le rapport des douanes. "Le mot censure lui-même n'est pas employé, mais les mots mêmes de l'amendement constituent une censure aussi forte que jamais censure contre un gouvernement dans l'histoire des institutions parlementaires."

PROTECTION RAISONNABLE

M. Meighen aborde ensuite le tarif. "Nous suivons la même politique qu'en 1921 et en 1925, dit-il. "Nous voulons une politique de protection raisonnable pour le Canada en matière fiscale. Nous voulons l'application, non d'un tarif élevé — je n'ai jamais dit cela au cours de ma vie politique — cet adjectif est simplement une invention de nos adversaires politiques de façon à pouvoir trouver quelque chose à attaquer. Mais nous voulons l'application du principe de la protection d'un bout à l'autre du tarif de ce pays, sur tous les produits de ce Dominion, sur les produits agricoles, manufacturés et naturels. Dans l'ouest du Canada, nous insistons sur l'application de ce principe de protection partout. Il n'est pas important, il n'est pas nécessaire, que nous ayons un tarif élevé."

Ce soir à Montréal-Est

Programme du concert qui sera donné par la Philharmonique de Montréal-Est, ce soir, le 29 juillet. Marche, Hockey March, par Léon Ringuet. Ouverture, Idealistic, Ellis Brooks, valse, Forget-Me-Not, Ellis Brooks, Gavotte, The Magician, Van L. Farrand, The Tired Rag, Charlotte Plake, Marche, Col. Logan's March, Barrington Sargent, Ouverture, Friendship, Mackie Beyer, Valse, Sylvia, Walter Rolfe, Polka caprice, Fickle Beauty, Norbert Boisvert. O Canada, God Save the King.

La convention d'Ormstown

M. JOHN SULLIVAN A ETE CHOISI COMME CANDIDAT CONSERVATEUR DANS CHATEAUGUAY-HUNTINGDON

Ormstown, 29. — M. John Sullivan, C.R., a été choisi comme candidat conservateur à une convention tenue hier après-midi, à Ormstown, pour faire la lutte à M. James Robb, ancien ministre des finances. Le choix de M. Sullivan a été unanime. Les orateurs étaient MM. Sullivan, John MacNaughton, F. Renn, Dr R. N. Walsh, ex-député de Huntingdon et M. John Bumbrey, qui représentait officiellement le parti conservateur.

L'assemblée a été présidée par le maire J. H. Curran, d'Ormstown, et le maire J.-B. de Repentigny, de Sainte-Barbe. Les libéraux se lamentent, dit M. Sullivan, que l'enquête des douanes a été dirigée contre la province de Québec. Cependant les libéraux avaient la majorité dans le comité et ils pouvaient diriger les recherches ou bon leur semblait. L'enquête a démontré un système de fraude et de corruption tel qu'il ne s'en était jamais vu dans l'histoire canadienne. M. Sullivan parle de la partie supprimée du rapport Duncan et des progressistes qui ont de ce moment lâché les libéraux.

M. King essaie de soulever un débat constitutionnel pour cacher les scandales du département des douanes. Il nous dit que le gouverneur général aurait dû suivre son avis et dans la Chambre des communes il a attaqué directement Son Excellence, bien que depuis il ait changé de ton, et qu'il ait négligé de donner des instructions à son lieutenant, M. Bourassa, à cet égard, prétend M. Sullivan. Lorsque M. King a demandé au gouverneur général la dissolution des Chambres, il était sous accusé. Il avait été défait trois fois et il attendait un quatrième vote de censure. Il voulait échapper à la condamnation du jury en cherchant la dissolution. Son Excellence lui a dit de retourner devant la Chambre comme un homme, que, si la motion de censure était adoptée, il ne pourrait obtenir la dissolution, puisque les représentants élus par le peuple n'auraient plus confiance en lui. Supposons que le gouverneur général eût accordé la dissolution et que M. King fût revenu avec un parti de 99 membres au lieu de 101 qu'il avait. M. King aurait constaté qu'il ne pouvait administrer et vraisemblablement eût demandé au gouverneur général une autre dissolution, et ainsi de suite une douzaine de fois. Le peuple s'en serait fatigué et il y aurait eu une petite révolution et le suppose que M. King, comme son grand-père, en aurait été fort aise.

M. Sullivan parle du voyage de Margaret, où il y aurait eu des li- queurs. M. McNaughton déclare que M. King est devenu troublé. Il aurait mieux fait de se faire examiner au point de vue mental par un des médecins de l'Institut Rockefeller. M. McNaughton affirme que l'avis des fonctionnaires de la Chambre doit prévaloir sur l'opinion du ministre de la justice et de M. King. L'Orateur termine de nouveau l'allégation que durant la guerre M. King travaillait à l'Institut Rockefeller, au salaire de \$75,000 par an, en suivant la déclaration de M. Owen E. MacGillivuddy. Il affirme que le soldat qui commandait les soldats canadiens à Vimy a un meilleur patriotisme que M. King, qui travaillait à l'Institut Rockefeller avec de beaux salaires et qui maintenant s'attaque à un homme qui ne peut lui résister. L'Orateur traite M. King de lâche, dans ses attaques contre le gouverneur général.

Conventum de Victoriaville

LE PROGRAMME DES FETES QUI SE DEROULENT SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI

Victoriaville, 29 — Voici le programme du conventum des anciens élèves du collège de Victoriaville qui aura lieu ici samedi, dimanche et lundi: 31 JUILLET Arrivée, inscription. Jeux. 7 heures, souper. 9h., bienvenue et causerie intime. 1er AOUT 7h., déjeuner. 8h. 30, messe pour les défunts. 9h. 30, réunion (amicale) salle d'études. 11h. 30, dîner champêtre à Athabaska, jeux. 3h., retour. 3h. 15, questions à étudier. 4h. 30, réception à Sa Grandeur en face du collège. Photographies. 5h. 30, bénédiction du S. Sacrement. 6h., banquet, santés. Causeries intimes. 2 AOUT 6h. 30, communion, messes. 7h., déjeuner. 8h. 30, bénédiction de la chapelle. 9h., messe pontificale, sermon. 12h., banquet, adieux, départ.

Résolution pour M. Théodule Rhéaume

A une assemblée des électeurs libéraux de la ville et de la paroisse de Pointe-Claire, tenue à l'hôtel de ville, dimanche le 25 juillet courant, la résolution suivante a été adoptée, proposée par M. Elphège Marier, secondée par M. J. G. Mitchell et adoptée unanimement: Qu'un témoignage de confiance soit accordé à M. T. Rhéaume, représentant du comté de Jacques-Cartier dans le dernier parlement fédéral et qu'il soit prié de nouveau d'être le candidat libéral du comté de nos prochaines élections; et que copie de cette résolution soit adressée à M. Théodule Rhéaume et aux journaux.

J.-V. LEGAULT, sec.

Pourquoi M. Meighen n'a-t-il pas proposé un amendement pour réduire le tarif sur les vêtements des ouvriers canadiens!

Le chef libéral reproche à M. Meighen de ne pas mettre en pratique au parlement les réformes tarifaires qu'il préconise sur les treteaux politiques — Il n'a pas voulu éviter un vote de censure en demandant la dissolution des Chambres

Sainte-Marie, Ont., 29 (S.P.C.) — Chassée par une forte pluie du parc où elle s'était réunie, la foule d'auditeurs qui était venue entendre M. Mackenzie King s'est divisée en deux groupes remplissant complètement la salle de l'hôtel de ville et un théâtre. M. King a parlé aux deux endroits accompagné de MM. J. C. Elliott, ancien ministre du travail, F. G. Sanderson, candidat libéral dans Perth-Sud, et Thomas MacMillan, ancien député de Huron-Sud. M. King a rendu hommage à Mme J. C. Gardiner, la mère du premier ministre de la Saskatchewan, qui venait de faire dix milles pour assister à cette réunion.

Le premier ministre Meighen a déclaré qu'en 1921 sir Wilfrid Laurier a fait dissoudre le parlement de la même manière qu'il le fait lui-même il y a quelques semaines. J'aimerais qu'il parle moins de sir Wilfrid Laurier, dit M. King et qu'il en sache plus à son sujet. Puis le chef libéral a fait remarquer que lors de la dissolution, le Sénat canadien ne siégeait pas mais que la Couronne doit dissoudre le parlement avec les formalités requises lorsque les deux Chambres sont en l'aise. "Vous ne pouvez jouer à l'aise avec la constitution sans plonger le pays dans le désarroi."

"Que ferait la population de la mère patrie si l'un de ses membres du parlement formait un gouvernement temporaire et avait ensuite le roi de fermer les portes du parlement pour conduire le pays, comme un dictateur pendant deux semaines?" "Allons-nous, en Canada, nous désintéresser des affaires du gouvernement plus que le peuple de Grande-Bretagne?" demande le chef libéral. "Si nous devons demeurer autonomes, nous devons montrer au monde que nous apprécions le prix de l'autonomie."

M. King a attaqué M. Meighen pour ne pas faire tous les efforts voulus pour mettre en vigueur les changements au tarif qu'il préconise sur les treteaux politiques. Dans les provinces maritimes, il a dit que M. King avait réduit le tarif sur les automobiles, mais pas sur les vêtements des ouvriers. "Pourquoi M. Meighen n'a-t-il pas présenté un amendement à cette fin?" demande M. King. "Je l'aurais appuyé. Il est bien beau pour le premier ministre de parler de la sorte à l'heure actuelle, mais il est des hommes dans son parti qui n'appuieraient jamais aucune réduction au tarif."

Le chef libéral a nié avoir voulu éviter un vote de censure de la Chambre en demandant la dissolution. "Je ne demandais pas au gouverneur général de me maintenir au pouvoir. J'ai choisi la seule voie honnête. A moins de pouvoir transiger les affaires de la Chambre d'une manière honorable, il appartenait au peuple lui-même de décider."

M. FORKE ET LA QUESTION DU TARIF

L'ANCIEN CHEF PROGRESSISTE DIT QU'UN PAYS NE PEUT ETRE PROSPERE S'IL ELEVE DE HAUTES BARRIERES TARIFAIRES

Brandon, 29. (S.P.C.) — M. Robert Forke, ancien chef progressiste, a été choisi hier candidat progressiste de Brandon. Il a demandé la coopération des libéraux et des progressistes.

"Sans l'aide et l'appui des libéraux, dit-il, nous ne pouvons remporter cette division de Brandon. Je ne m'occupe pas sous quelle étiquette j'irai à Ottawa, car mes votes et mes actions seront logiques avec mon passé."

M. Forke rappelle que les conservateurs dans leurs discours n'ont toujours montré que du mépris insultant pour le cultivateur de l'ouest. Les conservateurs se sont opposés à la mise en vigueur de l'entente de la passe du Nid du Corbeau, qui signifiait pour les agriculteurs de l'ouest, une économie de \$20,000,000 par année.

Je n'ai pas à défendre le département des douanes. Le ministre des douanes a erré jusqu'à un certain point. Mais dans ce qui a été révélé relativement aux douanes il n'y a rien qui ne paraisse avoir existé depuis dix ou quinze ans ou peut-être même depuis trente ans. C'est un état de choses qui doit cesser et cessera quel que soit le gouvernement qui nous gouvernera. M. Meighen, a dit M. Forke, viendra dans l'ouest, mais il ne parlera pas beaucoup de relever le tarif. Un pays ne peut être prospère s'il élève de hautes barrières barrières, ajoute M. Forke.

L'enquête judiciaire sur les douanes

Ottawa, 29. — MM. R.-L. Calder et W.-F. O'Connor ont été choisis pour aider sir François Lemieux dans son enquête sur le régime douanier au Canada. Sir François Lemieux siégera tout d'abord dans la Nouvelle-Ecosse. La première séance aura lieu à Halifax au début du mois prochain. Il ira ensuite dans divers endroits des provinces maritimes puis ira dans l'Ontario. Cette enquête durera plusieurs mois. Le gouvernement veut qu'elle commence aussitôt que possible et sir François Lemieux est prêt à se mettre à l'oeuvre immédiatement.

Convention ouvrière dans Maisonneuve

A une conférence tenue sous les auspices du parti ouvrier, division de Montréal, lundi dernier le 26 juillet, à laquelle étaient représen-

tenait au peuple lui-même de décider. C'est là l'attitude que j'ai prise en demandant la dissolution au gouverneur. M. King dit que l'établissement de la prohibition aux Etats-Unis a fait surgir un vaste problème de contrebande le long de la frontière. Le gouvernement a accepté les avis de la Commercial Protective Association pour la suppression du trafic illégal et a renforcé les lois contre la contrebande. M. Meighen a dit dans les provinces maritimes que M. King avait permis que des vêtements remplis de germes de toutes sortes, fabriqués dans les prisons des Etats-Unis, entrent au Canada, mais au moment où il parlait, une liqueur empoisonnée entrait des Etats-Unis dans l'Ontario et plusieurs personnes sont mortes pour en avoir bu.

"Si je faisais comme M. Stevens, dit le chef libéral, je blâmerais le gouvernement pour le meurtre de toutes ces personnes. C'est la manière de faire de la sensation, mais je ne ferai rien de cette sorte. Je sais combien sérieuse est le problème. Ce sont là des questions que tous devraient étudier dans un parfait accord."

"Je ne crois pas que la population soit satisfaite d'une enquête qui ne sera faite que par un seul juge dans Québec, dit ensuite M. King au sujet de l'enquête qui se continuera sur l'administration des douanes. Cette enquête doit aussi se poursuivre à Toronto, dans la région du Niagara, en plein Ontario où sont entrées ces liqueurs empoisonnées. Pourquoi ne pas faire une enquête semblable dans les grands ports d'Halifax, de Saint-Jean et de Vancouver? Pourquoi la limiter à Montréal? C'est parce que les députés conservateurs viennent de ces endroits."

C'est alors que M. King a réitéré sa promesse de nommer une commission de trois juges pour tenir l'enquête sur l'affaire des douanes, si les libéraux reviennent au pouvoir. Cette enquête se fera d'un océan à l'autre.

Parlant des impôts, M. King dit que jamais depuis la Confédération il n'y a eu de plus grandes réductions dans les taxes que dans le dernier budget Robb. Le gouvernement a réduit de 100 millions le fardeau des impôts qui pesaient sur les épaules des contribuables en 1920-21, au temps de l'administration conservatrice. Je ne puis vous promettre de meilleures années, car ces meilleures années nous les vivons actuellement. M. King a terminé en demandant aux électeurs de faire comprendre aux politiciens conservateurs qu'il est de leur devoir de respecter la constitution, la seule sauvegarde de nos libertés civiles et politiques.

M. Bourassa dans Labelle

TROIS GRANDES SERIES D'ASSEMBLÉES — A MONT-LAURIER LE 8 AOUT — LE PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 1er AU 8 AOUT

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, M. Henri Bourassa tiendra au cours du mois d'août, dans Labelle, trois grandes séries d'assemblées. Le programme de septembre reste à établir.

Voici le détail de la première série (les heures indiquées sont toujours d'après l'heure solaire, en usage dans la région): DIMANCHE, 1er AOUT, Sainte-Anne-du-Lac (après la grand'messe); Mont-Saint-Michel (sept heures du soir). LUNDI, 2 AOUT, Lac-Saint-Paul (2 heures de l'après-midi); Ferme-Neuve (sept heures du soir).

MARDI, 3 AOUT, Saint-Jean-sur-Lac (trois heures de l'après-midi). JEUDI, 5 AOUT, Lac-des-Iles (trois heures de l'après-midi); Saint-Gérard (sept heures).

VENDREDI, 6 AOUT, Lac-des-Ecorces (onze heures de l'avant-midi); Val-Barrette (trois heures de l'après-midi); Brunet (sept heures du soir).

DIMANCHE, 8 AOUT, à deux heures de l'après-midi, grand'assemblée régionale à Mont-Laurier.

Cette première série sera suivie, quelques jours plus tard, d'assemblées dans le sud du comté, dans cette partie de Labelle qui constitue le comté provincial de Papineau.

Vers la fin d'août, les assemblées se tiendront dans le nord-est, dans la région du Nominique et de l'Annunciation. Nous en donnerons plus tard le programme détaillé.

Che Dupuis Demandez la marque DUPREX Et vous obtiendrez la meilleure valeur possible pour votre argent HAMACS A RABAIS Lot no 1 — Prix ordinaire 3.25 pour Lot no 2 — Prix ordinaire 4.25 pour Lot no 3 — Prix ordinaire 5.75 pour

Lits de Camp Pliants En canevas fort et monture solide Dupuis Frères — Au deuxième. SALOPETTES (COMBINAISONS) pour garçons de 3 à 6 ans, en duck kaki ou bleu rayé blanc. Valeur spéciale à Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Blouses de Sport pour Garçons En percale, madras ou cordé D. B., de très bonne qualité. Coupe ample, marque "Little Prince". Rayures de couleur sur fond blanc ou crème. Modèle avec col ouvert, genre sport pour garçons de 6 à 16 ans. Qualité de .98. Prix spécial .79 2 pour 1.50 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Combinaisons Athlétiques en Broadcloth pour Hommes Quelque chose de frais en blanc ou tan. Tailles: 34 à 44. Prix ordinaire 2.50. Tant que le lot durera 1.75 CHAUSSETTES SOIE ET LAINE DE FANTAISIE POUR HOMMES dans plusieurs patrons différents. Pointures: 9 1/2 à 11 1/2. Spécial, la paire Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.

Complets à 2 Pantalons DUPREX 32.50 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée. POUR LE JARDIN Tondeuses à gazon à 4 couteaux de 14 pouces, tournant sur billes d'acier et s'affilant par eux-mêmes sur plaque d'acier trempé 7.95 Tuyau d'arrosage en caoutchouc de première qualité, diamètre 1/2 pouce, en rouleau de 50 pieds 6.95 Dévidoirs en bois naturel verni avec roues en fer et monture très forte 1.75 Truelles à transplantage en fer poli 1.15 Bouteilles Vacuüm Etui en tôle émaillée, couvercle en aluminium pouvant servir de tasse; conserve le liquide chaud pendant 24 heures et froid 48 heures 49 Ciseaux à gazon Lame en acier de première qualité de 6 pouces 59 Sarcleuses à jardin en fer avec manche en bois solide 1.12 Petites bêches à jardinage munies de 3 dents en fer 1.12 Dupuis Frères — Au sous-sol.

Nos Chaussures DUPREX pour hommes, sont sans égales Botines, ou souliers, veau tan ou noir, chapeau vici noir, aussi en cuir verni. Pointures: 5 1/2 à 10 dans chaque série. La paire 5.00 Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée. LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A. J. Dupuis, Directeur-Gérant rues Sainte-Catherine, D'Amontigny, Saint-André et Saint-Christophe.